L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

Vol. III, Numéro 3 — Le numéro, 5 sous. — "Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte".—*Racine.* — Sudbury, Ont., jeudi, 6 juillet 1944

La Saint-Jean-Baptiste à Lavigne

Dimanche le 25 juin avait lieu dans notre paroisse une belle manifestation en l'honneur de notre patron national, Saint-Jean Baptiste. Les exhortations reçues de notre curé et des orateurs invités ranimèrent vivement notre fierté patriotique.

La journée s'ouvrit par une grand'messe chantée par le Rév. P. Cholette, notre curé. Au sermon celui-ci nous encouragea à fêter notre patron avec des sentiments de fierté et de joie. C'est à dessein, dit-il, que l'on a choisi St-Jean Baptiste comme notre patron. Sa vocation de précurseur du Christ ressemble en plus d'un point à la mission du peuple canadien-français en terre d'Amérique.

Les membres des différentes organisations paroissiales avaient préparé pour la journée, des jeux très attrayants: bingo, jeux de hasard, restaurant...etc. Les excursions sur le lac furent la grande attraction de l'après-midi. De nombreux repas de fèves, servis dans la salle, furent appréciés et goûtés de tous.

Le soir, une grande foule remplissait l'église pour entendre le conférencier. Le Rév. Père Adrien Malo, franciscain, nous intéressa beaucoup par ses mises au point sur la situation du monde actuel. On veut du changement, dit-il, les gouvernements actuels s'inspirent du communisme et du socialisme. Le capitalisme draine toutes les richesses et le peuple n'a rien. Pour conclure, le Père Malo nous engagea à nous grouper en coopérative et à avoir confiance les uns dans les autres, c'est l'unique moyen de conserver notre petit avoir économique et aussi de progresser. Nous remercions le Rév. Père. Sa conférence nous a prouvé une fois de plus ses vastes connaissances. Il est un des conférenciers de l'Heure Dominicale, programme radiophonique.

Le Rév. P. Racette, curé de Verner, présenta le Père Malo qui fut remercié par Mgr. S. Côté P.D., curé de Chelmsford.

Après la conférence, M. l'agronome Roméo Leroux nous présenta une séance de vues animées. Beaucoup de gens de l'extérieur sont venus encourager notre oeuvre, nous les en remercions. La petite chorale de Verner, composée de petits gars, nous exécuta deux chansons sous l'habile direction de M. l'abbé F. Blais, vicaire à Verner. Merci à la chorale.

A tous ceux qui ont participé au succès de cette fête, nous disons nos sincères remerciements.

Lettre d'Ottawa

LE DERNIER BUDGET DE M. ILSLEY EST TOUT D'ABORD UN BUDGET DE GUERRE ET D'INVASION

Les dépenses contenues dans le budget sont un peu moins considérable que l'an dernier, mais le ministère des Finances avoue que nos exigences en espèces s'établiront probablement à 6,000 millions ou plus. — Il nous faudra emprunter 3,200 millions. — L'épargne obligatoire va disparaître, mais pour nombre de gens ce changement ne modifiera pas le total de leurs impôts.

Ottawa.—Enfin, le gouvernement a présenté le budget pour l'exercice 1944-1945. On en donné toutes sortes de définitions. Les uns ont dit: "c'est un budget d'invasion"; d'autres: "c'est un budget de guerre;" d'autres: "c'est le statu quo dans son ensemble avec quelques rajustements"; d'autres: "c'est un budget préparatoire à la reconstruction"; d'autres: "c'est un budget électoral".

Le budget de M. Ilsley, ministre des Finances, n'est pas un budget de reconstruction. La plus grande partie de nos dépenses, en effet, est consacrée à la guerre et la quasi totalité des impôts de guerre est maintenue pour permettre au gouvernement canadien de poursuivre sa politique de guerre. Notre participation au conflit européen domine entièrement le budget. Mais, cette restriction mise à part, le budget est un peu tout ce qu'on en a dit.

DEPENSES ET RECETTES

C'est d'abord un budget de guerre. Les dépenses prévues pour l'exercice 1944-45 atteindront le montant global de 5,152 millions partagé comme suit: dépenses civiles, 702 millions; crédits de guerre, 3,650 millions; aide mutuelle aux Nations Unies, 800 millions. Ce montant global est inférieur de quelque 350 millions aux prévisions totales pour l'an dernier et de 206 millions aux dépenses réelles effectuées pendant la même période. On calcule également que, sous le régime de nos lois fiscales maintenant en vigueur, les recettes, à l'exclusion de la partie remboursable de l'impôt, atteindront 2,617 millions en 1944-45 comparativement à 2,701 millions l'an dernier. Des dépenses de 5,152 millions de dollars contre le revenu brut de 2,617 millions laisseront un déficit budgétaire de 2,535 millions pour l'année financière 1944-45, soit environ 100 millions de moins qu'en 1943-1944.

Le budget est un budget d'invasion. Le ministre des Finances a signalé, en effet que la somme fixée ne répondait pas à nos besoins. "Nous sommes entrés, dit-il dans la période des opérations militaires les plus intenses et les plus étendues de toute la guerre. Je suis d'avis qu'il est non seulement probable, mais certain que la marche rapide des événements de cette année exigera des dépenses qu'on ne pouvait pas prévoir il y a des mois, lorsque nous avons préparé nos crédits, dépenses que personne n'hésitera à faire. En un mot, bien que je sois tenu de soustraire nos recettes prévues des dépenses que l'on a demandé au Parlement d'autoriser. Je ne puis m'empêcher de vous dire ma conviction que la fermeture des comptes de l'année 1944-1945 démontrera que le déficit budgétaire a, de fait, été plus considérable, non pas moindre, que celui de 1943-1944."

EMPRUNT PLUS CONSIDERABLE

Pour faire face à la situation qu'il prévoit, M. Ilsley a déclaré que nos besoins en espèces dépasseront de beaucoup nos dépenses, parce qu'il nous faudra probablement expédier de grandes quantités de matériel militaire pour lesquelles nous devrons nous contenter de paiements différés ou de paiements immédiats en un numéraire qui n'est pas canadien.

D'après le ministre des Finances, nos exigences globales en espèces s'établiront probablement à 6,000 millions de dollars ou plus, soit 200 millions de plus que l'an dernier. En conséquence, les sommes que nous devrons emprunter dépasseront de 320 millions de dollars celle de 1943-1944 et atteindront probablement plus de 3,200 millions de dollars.

Par suite de l'invasion, on a demandé en effet, au Canada, comme aux autres pays alliés, de porter la production de guerre à son maximum afin que les gigantesques opérations militaires qui ont débuté sur le continent européen ne soient pas limités, ni que des hommes soient sacrifiés faute de munitions, de matériel et d'approvisionnements.

Le budget en est également un d'élections, compte tenu des circonstances particulièrement graves de la présente période de la guerre.

Bien qu'il s'attende que ses dépenses soient aussi considérables que l'an dernier, que nos exigences en espèces dépassent de beaucoup celles de 1943-1944 et que le Canada doive emprunter 320 millions de plus qu'au cours de l'exercice précédent, le ministre des Finances apporte quelques adoucissements au régime actuel de l'impôt.

CHANGEMENTS A L'IMPOT SUR LE REVENU

A partir du 1er juillet 1944, l'épargne obligatoire est abolie. Cela ne voudra absolument rien dire pour ceux qui avaient des primes d'assurance en quantité suffisante et qui payaient sur l'hypothèque d'une maison des montants annuels suffisants pour acquiter leur épargne obligatoire. Ceux qui n'avaient, cependant, aucune de ces obligations contractuelles ou qui n'en avaient pas suffisamment pour acquiter leur épargne obligatoire jouiront d'un certain adoucissement dans leurs impôts. De ce chef, le gouvernement recevra 70 millions de moins que l'an dernier.

Les autres changements à l'impôt sur le revenu individuel visent des cas particuliers:

1. Les parents par alliance à la charge d'un contribuable seront considérés sur le même pied que les parents par le sang.

2. Les déductions pour les enfants s'appliqueront non seulement aux enfants du contribuable, mais à tout enfant à sa charge y compris les enfants illégitimes.

3. Un dégrèvement additionnel de 108 dollars dans le cas où une de 108 dollars dans le cas où une personne emploie une ménagère pour prendre soin d'un enfant à sa charge dans un établissement domestique d'un seul tenant. De même, les personnes mariées séparées, mais non divorcées peuvent réclamer un dégrèvement de $150 si elles ont des parents à leur charge dans un établissement domestique.

4. Les abattements pour frais médicaux incluront également les dépenses encourues en dehors du Canada et le contribuable pourra présenter sa réclamation pour toute la période de douze mois qui prendra fin au cours de l'année civile.

5. Un abattement de $480 du revenu de toute personne aveugle pour tenir lieu de celle accordée pour défrayer le salaire d'un serviteur se tenant à temps continu auprès du contribuable.

6. Un abattement du revenu provenant de versements d'une pension alimentaire pour remplacer le dégrèvement actuellement accordé.

7. Les paiements d'une somme globale reçue par les employés au moment de leur mise à la retraite seront répartis sur une période de cinq années pour les fins de l'impôt sur le revenu.

(Suite à la page quatre)

Autre adhésion à la C.C.F.

Il y a quelques semaines déjà, la C. C. F. a reçu une autre importante adhésion d'un corps organisé de notre ville. Il s'agit du local 289 de la Canadian Brotherhood of Railways Employees avec Vic Whalen comme président qui comprend les employés des tramway de la ville. Cette union compte 35 membres à majorité canadienne-française et a obtenu un contrat de travail d'un an avec la compagnie de tramway.

La raison de cette adhésion la C. C. F., d'après M. Whalen, c'est que les organisations ouvrières n'ont plus d'espoir d'obtenir ce qui leur revient en justice sans s'occuper de politique. La décision a été prise par vote à une assemblée des membres qu'il fallait s'affilier à la C.C.F. seul parti des ouvriers canadiens. Ces derniers croient que les unions ouvrières, la C.C.F. et de puissantes coopératives sont indispensables à la vraie démocratie.

85 gal. d'eau par personne

Chaque personne à Sudbury, homme, femme et enfant, a consommé 85 gallons d'eau mercredi dernier le jour le plus chaud de la saison. Le gérant du Département d'Aqueduc, M. R. H. Martindale, a établi ce chiffre après un relevé qu'il a fait. La moyenne de 85 gallons par personne établi un nouveau record pour la consommation d'eau. Le total a atteint le chiffre de 3 millions, 87 mille gallons d'eau pour une période de 24 heures. Ceci surpasse le record antérieur de 2 millions, 960 mille gallons... un record établi au début du mois de juin.

Nouveaux aviateurs

Deux autres jeunes gens de Sudbury, avec l'aviation canadienne, ont obtenu leurs grades dans des écoles d'entrainement du Canada Ce sont le sergent J.E.W.Milner, de 57 rue Logan, et les sergents A.J. Désormeaux, de 348 rue Agnès. Le sergent Milner devient navigateur et a reçu sont diplôme à Winnipeg pendant que le sergent Désormeaux recevait son brevet de mitrailleur aérien au Mont Joli, Québec.

Les écoliers en vacances

Cinq mille, 520 écoliers fréquentent les écoles primaires de Sudbury sont entrés en vacances la semaine dernière. Bien que la plupart des jeunes écoliers jouiront de deux mois en toute liberté, plusieurs des plus âgés, sont déjà employés ou à entreprendre un emploi pour les mois d'été. Deux milles, 300 de ces écoliers sont des écoles publiques, et le reste, 3 mille 220 fréquentaient les écoles séparées de la ville.

Exposition d'un nouveau genre à Verner

Le grand concours inter-scolaire, lancé par M. le curé Racette il y a deux mois, s'est terminé la semaine dernière par une intéressante exposition des travaux à la salle paroissiale.

Le concours comportait la construction d'une ferme miniature comprenant maison, grange, écuries, remises, poulaillers, machines, animaux, etc... Oui, dix belles fermes ont été l'objet de l'admiration des gens. Le jury, composé de MM. Albert Lachance, Aldéric Ethier et Lionel Côté, a accordé le premier prix, c'est-à-dire 15 beaux volumes, à l'école de Mlle C. Côté. L'école de M. L. St-Amour rapporta le deuxième prix, c.a.d. 10 beaux volumes, et l'école de Mlle Y. Demers rapporta le troisième prix c.a.d. 5 très intéressants volumes.

Dans leur salle de classe, les élèves de la 9ième et 10ième année de l'école du village avaient aussi exposé tous leurs travaux manuels de l'année, tels que tricots, couture, sculpture, dessin, etc. Les élèves avaient aussi construit une ferme moderne. La maison, construite à deux étages, fut entièrement décorée, meublée et éclairée par l'électricité.

Beaucoup d'intérêt a été porté par nos enfants dans ces projets. On nous promet quelque chose de nouveau pour l'an prochain. Espérons que cet élan continuera d'augmenter.

Tronc d'arbre sur le toît

Un gros tronc d'arbre qui retenait la roche qu'on était à dynamiter a presque frappé deux personnes quand il tomba à moins de 2 pouces des pieds de Lorraine Brooks, de 120 rue McNaughton, et a manqué sa mère, Mme Ross J. Brooks, par quelques pieds. L'accident a survenu quand la dynamite a rompu un des troncs d'arbres et lancé les morceaux dans les airs. Le tronc d'arbre a pénétré le toit et le plafond entre le corridor et la cuisine, et fait un grand trou dans le plancher du corridor. Les ouvriers de la ville dynamitaient de la roche devant la maison pour poser un égout. Les troncs d'arbres étaient liés avec une chaîne sur la roche pour empêcher les morceaux de voler ici et là. Ce qui n'empêche pas l'incident de se produire.

La justice est "injuste" ici

Arthur Slaght, avocat criminaliste bien connu, et membre du parlement pour Parry Sound, viendra peut-être à Sudbury pour défendre un homme de la ville accusé d'avoir volé un agencement d'auto d'une valeur de 90 cents. L'accusé est H. Pawson, propriétaire de garage à Sudbury, qui croit la justice à Sudbury injuste à son égard. M. Pawson dit qu'il a été accusé de vol 4 fois injustement, et qu'il voulait faire cesser ces accusations.

Il a demandé un délai de trois semaines, qui a été accordé par la magistrat J. S. McKessock. L'accusation a été portée par Deva Devuono, de Garson, qui affirme que M. Pawson a volé un distributeur de son camion, pendant qu'il était stationné sur la rue Durham, l'après-midi du 22 juin.

Résultats du baccalauréat

Au du Collège Sacré-Coeur.

Les Finissants

Ont réussi à obtenir leur B.A:

Henri Dégagné, de Corbeil, Ont; Hercule Harvey, de Moonbeam, Ont; Réal Lafrenière, de Sudbury; Robert Malo, de Sudbury; Laurent Poisson, de Belle-Rivière, Ont; Charles Sylvestre, de St-Joachim, Ont; Gérard Vachon, de Sturgeon Falls, Ont.

Tous les philosophes de première année ont réussi leur examen de Physique: Bélanger Raymond, Bélanger Roger, Boisvert Marcel, Casaubon Alcide, Charron Alphonse, Forest Fernand, Forest Gérard, Fortin Conrad, Gauthier Roger, Jubinville Edouard, Lafond Guy, Pâquin Gilbert, Quenneville Paul, Roy Roland, Vachon Jacques, Perreault Dollard, Tanguay Hubert.

En Rhétorique, ont réussi:

Alfred Bergeron, Jean-Guy Blais, Laurent Charette, Edouard Del Guidice, Germain Faucon, Léo Goulet, André Leclerc, Henri Lemieux, Lucien Michaud, Alexandre Roberge, Donald Smith, Irénée Tessier, Joseph Thibault, Raymond Tremblay, Robert Vigneault, René Larouche, Frédéric Bélanger, Hermès Laroeque, Maximilien Matte.

A tous nous offrons nos meilleures félicitations.

Au Royaume de la Femme

Directrice: Yvonne Charette

L'abandon de la campagne pour la ville

L'abandon de la campagne pour la ville est une erreur contre laquelle, du reste, il se produit un commencement de réaction. Quitter les champs pour venir faire faillite en ville, n'est pas un trait de génie. Tout le monde peut et doit être heureux à la campagne. C'est la vraie vie.

Cependant, il faut avouer que la ville est très attirante et que surtout, quand on en a goûté, quand on s'y est habitué, il est difficile d'y renoncer. Un mouvement décentralisateur s'accentue tous les jours. Il est bon de le suivre et de l'aider, en rendant le séjour à la campagne agréable, attrayant, intelligent. Il n'y a pas de raison pour que les idées larges et cultivées n'existent pas dans un hameau, comme dans une capitale, à la condition de laisser la lumière y pénétrer.

Si la paysanne, disons l'habitante, imbue d'ordre et de propreté sait donner à sa demeure un aspect riant; si elle admet le progrès compatible avec sa condition: un luxe sain, des plaisirs honnêtes, un peu de lecture, le goût de son travail, le désir de l'améliorer, elle sera mille fois plus heureuse qu'à la ville. Elle ne verra pas la tuberculose enlever ses enfants; elle ne s'étiolera pas, ne se flétrira pas elle-même, avant l'âge, dans le labeur exténuant des grands centres.

Mais si, arriérée, parcimonieuse, elle refuse le perfectionnement qui est de notre temps; si elle ignore l'hygiène, la propreté; si elle enferme son esprit dans une stricte ignorance, elle ne doit pas s'étonner de voir sa fille aspirer à quitter la malpropreté, l'ennui, l'existence animale et sans but, pour la clarté, la chaleur, la vie et l'espoir, en un mot tout ce qui séduit la femme.

Conclusion: la vrai femme future sera celle qui saura retenir, par le bien-être de son foyer et l'intelligence de sa conduite, ses parents, ses proches auprès d'elle, en n'importe quel coin de notre beau pays.

Courrier de Lysette

D.— Je vous écris pour vous dire tout l'intérêt que je porte à votre courrier. Vous conseillez bien sagement les jeunes gens et les jeunesse filles qui se plaignent d'avoir des parents trop sévères. Vous leur dites avec raison que cette sévérité ne s'exerce qu'en vue de leur bonheur. Pourquoi ces personnes, qui ont du temps à disposer, n'écrivent-elle pas aux militaires qu'elles connaissent et qui sont au loin et qui ne demandent qu'à recevoir des nouvelles du pays? Que les jeunes filles ne perdent pas leur temps à vouloir aller rencontrer des jeunes gens, celui qui leur est destiné saura bien aller vers elles. Je suis sans famille et j'entretiens une correspondance suivie avec des filleuls de guerre. Ils me disent tous que les lettres du pays leur sont un réconfort. Merci de votre accueil. JOHANNE

R.— Je transmets votre message à mes lecteurs et à mes lectrices.

• •

D.— Un jeune homme que je recevais depuis plus de deux ans a l'air de vouloir se retirer pour courtiser une autre jeune fille. J'ai tout fait pour lui plaire. S'il vous plait me donner un bon conseil? AMOUREUSE

R.— Je ne puis que vous conseiller de vous soumettre à l'inévitable. Une autre fois, ne faites pas tant pour plaire, laissez à vos amis quelque chose à désirer et à espérer. C'est le moyen de conserver leur amour.

• •

D.— Comment enlever sur une table de cuisine en bois naturel, ciré, une tache de roussi faite par un fer chaud posé sur le tapis qui la recouvrait? JE LIS VOTRE

R.— Si la tache n'est pas vraiment une brûlure, il suffira de la frotter avec de l'huile de citron ou de cèdre. Si le bois est brûlé il n'y a pas de remède.

• •

D.— Puis-je demander de m'accompagner dans un "party", un jeune homme qui m'a été présentée alors qu'il accompagnait une autre jeune fille? FLEURETTE.

R.— C'est un peu délicat. Si vous êtes certaine que ce jeune homme n'a pas une amie attitrée, oui, sinon, non.

• •

D.— Je n'ai que quatorze ans et j'aime un jeune homme de seize ans. Mes parents me défendent de lui parler et me menacent du couvent. Un conseil. JE VOUS LIS TOUJOURS.

R.— Il faut obéir à vos parents qui connaissent la vie et ne veulent que votre bonheur. Toutes les petites filles de votre âge ou presque croient aimer à la folie un jeune garçon qu'elles connaissent. C'est une illusion dangereuse que paient cher celles qui n'ont pas de parents vigilants pour les guider et les protéger. Le couvent ne vous ferait pas de mal, au contraire. D'après votre lettre, il me semble que vous avez beaucoup à apprendre encore.

• •

D.— Mon mari et moi aimerions faire notre testament, sommes-nous obligés pour cela d'aller chez un notaire? M.H.

R.— Oui, cela vous évitera bien des ennuis plus tard.

• •

D.— Je suis au salon avec ma fille de vingt ans. Arrivent en visite pour elle deux jeunes gens dont un qu'elle ne connaît pas et qu'on lui présente. Dois-je rester ou me retirer? UNE MAMAN

R.— Votre fille doit vous présenter celui des deux qu'elle connaît et ce dernier vous présenter son ami et le présenter ensuite à votre fille. Vous demeurez à causer avec eux à peu près un quart d'heure et vous vous retirez. Vous pouvez revenir saluer les visiteurs à leur départ.

• •

D.— Quel procédé employer pour enlever l'encre de Chine sur une robe blanche? HENRIETTE.

R.— Il n'en existe malheureusement aucun. L'encre de Chine est absolument indélébile.

• •

D.— Quel est le poids normal d'une femme de vingt-deux ans d'une taille de 5 pi. 4 po.? L.D.

R.— Environ 125 livres.

Quel rêve!

Voyez cette femme sortir d'une maison de modes avec un air tout particulier! Sans provoquer ses confidences, je suis certaine qu'elle vient de se choisir une robe. Observez sa physionomie victorieuse qui signifie: "Comme je vais plaire!"

C'est en vain que certains censeurs familiaux observeront-ils que la jupe est bien étroite—ou bien d'une ampleur excessive—ou encore que les épaules sont vraiment disproportionnées. Ces critiques ne feront que lui prouver son indépendance de goût. Elle désire attirer l'attention, elle la provoque, elle l'exige et, ma foi, l'obtient avec cette robe imprévue et ce couvre-chef inattendu.

Une femme à la mode, quel rêve! C'est une Vénus habillée, sortant toute fraîche, en sa parure inédite, de l'océan des formes et des couleurs. Cette naissance de la beauté, d'une autre beauté de laquelle l'usage et l'accoutumance n'ont pas terni l'effet glorieux et conquérant, est un rajeunissement saisonnier pour celle qui sait s'en servir.

Regardez-la! Observez-la! Moquez-vous d'elle, si vous le voulez bien: elle n'en a cure. Ce qu'elle désire avant tout c'est de ne pas passer...inaperçue.

Voyez-la devant les miroirs des vitrines; elle s'examine avec un complaisant dédain pour son aspect présent. Son sourire est triste exprès et traduit bien la grâce passée de cette robe démodée.

La femme d'aujourd'hui qui copie parfois la forme de certaines manches et de quelques vestes brodées des siècles derniers ne regrette pas pourtant leurs élégances. Elle s'est libérée des corsets rigides et des trop lourds brocards. Mais tout au fond d'elle-même, elle voudrait bien connaître la science de certaines lignes du passé: quelle harmonie malgré les outrances, quelle séduction, malgré les saugrenuités! Que de gaîtés dans les couleurs! Que d'apparat dans les ajustements!

En dépit de toute cette gloire, elle ne regrette rien: elle est heureuse de son corps agile et souple, libre de toute entrave, elle sait admirer dans ces formes de jadis, plus ou moins absurdes, conventionnelles et même incommodes; dans ces couleurs restées si chatoyantes, dans ces tissus restés si intacts et si beaux, elle sait admirer, dis-je, un je ne sais quoi d'inimitable qui est le Goût.

Le plus grand des couturiers, celui dont les lois sont imprévisibles, le Temps, sait respecter certaines gloires. Il présente aux délurées du vingtième siècle des robes vieilles de plusieurs centaines d'années. Ils se sert de ces formes désuètes pour susciter, non plus leur convoitise, mais bien leur rêverie.

Il rejette de sa faux les formes indignes, les fantaisies sans génie, les drapés sans talent et les exagérations sans prestige.

Puis, suivi des trois Parques, le Temps file et tisse d'autres étoffes. Il ne laisse durer que les vêtements conservant encore dans leurs plis le mystère d'une beauté qui survit aux âges et qui est de quelque utilité morale ou matérielle à celle-là même qui sort d'une maison de modes en l'an 1944. Quel rêve!

LOGIQUE ENFANTINE

La maman dit à son petit: "Voyons, mon p'tit chat, compte les oiseaux qui sont là devant toi." Bébé docile commence: "Un oiseau, deux noiseaux..." — "Mais non, chéri, deux oiseaux!" — Deux oiseaux, trois oiseaux, quat'-zoiseaux..." — "Mais non, mais non quatre oiseaux!" — Quatre oiseaux, cinq troiseaux..." — Allons, bon c'est cinq oiseaux qu'il faut dire!" — Cinq oiseaux, six coiseaux..." — "Petit imbécile, tu ne comprends pas? Dis donc six oiseaux! — "Six oiseaux, sept zoiseaux..." — "Tête de linotte, va! sept oiseaux..." — "sept oiseaux, huit oiseaux, neuf toiseaux..." — Désespérée, la maman giffle le petit. Il eût été plus logique d'expliquer à Bébé la règle des liaisons. La patience est une vertu qu'il faut avoir semée pour récolter...

Clair de lune

Le firmament répète au fond de ce miroir,
Qui se glisse subtil et s'installe en notre être,
La lune vaporeuse au ciel vient de paraître
Et jette ses reflets aux contours imprécis.
Elle a laissé tomber de sa robe argentée,
Ses émaux cristallins, ses perles, ses saphirs,
Et sur les eaux du fleuve, un délicat zéphir,
Traîne de diamants aux flammes enchantées.
Le firmament répète au fond de ce miroir,
Toute l'immensité de ses flots de lumière!
Et l'image du ciel repose toute entière
Dans ce berceau profond qui semble un reposoir.

(Les murmures) *Reine MALOIN*

En pique-nique....

L'été ramène le temps des pique-niques et des goûters sur l'herbe. Jeunes ou vieux, quelques membres priviligiés de la famille qui ont des loisirs ou même la famille entière prennent part à ces heures de plein air et de gaieté qui sont comme un tonique pour le moral. Un pique-nique ou un goûter sur l'herbe ne doit pas constituer seulement un amusement mais fournir à l'organisme toutes les substances alimentaires qui lui sont nécessaires.

Parmi les choses délicieuses qu'on peut empaqueter et emporter avec soi, ne donnons pas uniquement la préférence aux sandwiches. Les saucisses-surprises, par exemple, sont appétissantes, prennent peu de glace et sont très nourrissantes. Faites d'abord rôtir les saucisses dans le gras, enveloppez-les de pâte à tarte et faites-les cuire au four jusqu'à ce qu'elles soient dorées. Les brosser avec un peu de lait avant de les mettre au four donnera une belle croûte lisse.

Les chaussons à la viande ne sont pas non plus à dédaigner. Ils ont l'avantage d'utiliser les restes de viande qui, hachés, bien assaisonnés, humectés avec un peu du jus de la viande sont savoureux. On découpe la pâte à tarte en petits carrés. Sur la moitié formant triangle, on étend la viande et l'on replie ensuite pour former une pointe et l'on presse les bords pour empêcher la viande de s'échapper. Il faut cuire les chaussons à la viande et les saucisses-surprises dans un four d'environ 425°F.

Comme dessert, les fruits sont difficiles à battre, mais de petits gâteaux individuels comme les gâteaux au caramel dont la recette est donnée plus loin seront appréciés par toute la bande joyeuse.

Les recettes que nous vous donnons ci-après, fournies par la Section des consommateurs, du ministère fédéral de l'Agriculture, peuvent servir non seulement pour un pique-nique mais aussi pour la boîte à lunch des travailleurs et des écoliers.

SANDWICHES AU FROMAGE

2 oeufs cuits durs
un peu de poivre
1 c. à thé de moutarde sèche
2 c. à tb. de beurre fondu
½ de tasse de dessus du lait
2 c. à tb. de vinaigre
½ livre de fromage râpé
un peu de sel

Séparez les blancs des jaunes des oeufs cuits durs. Ecrasez les jaunes et mêlez avec les autres ingrédients. Ajoutez les blancs d'oeufs hachés finement. Donnera 1½ tasse de garniture à sandwich.

GATEAUX INDIVIDUELS AU CARAMEL

½ tasse de gras doux
¾ de tasse de sucre blanc
2 oeufs
1 c. à thé de vanille
2 tasses de farine ordinaire ou 2½ tasses de farine à pâtisserie
3 c. à thé de poudre à pâte
¼ c. à thé de sel

Crémez le gras et le sucre. Ajoutez les oeufs et battez bien. Tamisez ensemble les ingrédients secs. Ajoutez au premier mélange alternativement avec le lait. Remplir au 2/3 des moules à muffins. Cuire à four modéré (375° F.) pendant environ 20 minutes. Retirez du four et laissez refroidir. Enlevez une tranche sur le dessus et creusez un peu au milieu. Remplir avec la sauce caramel dont la recette suit et replacer le dessus.

SAUCE CARAMEL

½ tasse de sucre brun
½ tasse d'eau bouillante
1¼ tasse de lait bouillant
⅛ c. à thé de sel
¼ tasse de lait froid
2 c. à tb. de fécule de maïs
1 oeuf
2 c. à tb. de sucre brun (additionnel)
½ c. à thé de vanille

Faire fondre ¼ de tasse de sucre brun dans une poêle. Brasser constamment jusqu'à ce qu'il soit d'une belle teinte jaune foncé. Ajoutez l'eau chaude et laisser mijoter 3 minutes. Mélanger la fécule de maïs, le sel et le lait froid et ajouter lentement au lait bouillant dans un bain-marie. Laisser épaissir en brassant constamment. Ajouter le mélange au caramel et cuire environ 20 minutes. Incorporer les oeufs battus avec 2 c. à tb. de sucre brun et cuire 2 minutes de plus. Enlever du feu et ajouter la vanille. Laisser refroidir avant de remplir les petits gâteaux.

PETITES ECONOMIES

CULTIVONS LES HERBES AROMATIQUES

Cet été et toute l'année durant, appliquez-vous à donner aux aliments ordinaires une saveur nouvelle. Cultivez des herbes aromatiques dans votre jardin; garnissez-en les salades, les viandes, les légumes et les plats crémeux que vous préparez tous les jours. Commencez d'abord par les plus faciles à récolter: le persil, la ciboulette et la menthe...Mais ne soyez pas surprise si votre enthousiasme vous emporte jusqu'à la culture du romarin, de la marjolaine et de la sauge. Faites-les sécher et enterposez-les pour l'hiver.

• •

SACHEZ CONSERVER LES VITAMINES

Ne laissez pas les vitamines s'échapper dans l'air, car c'est vous qui en avez besoin! Une cuisson excessive occasionne ces pertes qui sont réelles. Faites cuire les aliments à point, pas une minute de plus.

• •

VOUS PRATIQUEZ L'ECONOMIE

si vous organisez les repas d'une manière intelligente
maniez et entreposez les aliments avec soin
préparez les aliments avec habileté (épluchage mince des légumes, etc.)
les faites cuire soigneusement
achetez au poids et à la quantité au lieu d'acheter pour une valeur de quelques cents.
observez en tout une propreté méticuleuse

Un coup de langue est pire qu'un coup de lance. — RABELAIS.

La nature n'a fait que des bêtes; nous devons les sots à l'état social. — BALZAC.

• •

Surveiller, c'est veiller sur quelqu'un. L'on ne veille que sur ce que l'on aime; surveiller c'est donc, avant tout, un acte d'affection. — LACORDAIRE

• •

La croix est l'étendard de la civilisation. — Chateaubriand.

• •

Si nous n'avions pas tant de défauts, nous ne prendrions pas tant de plaisir à en remarquer dans les autres. — La Rochefoucauld.

• •

L'oisiveté, comme la rouille, ronge plus vite que le travail n'use Franklin.

• •

La vérité s'arrête à l'intelligence, la bonté pénètre jusqu'au coeur. Lacordaire.

• •

La douleur n'embellit que le coeur de la femme. — George Sand.

Vivre sans bruit console de vivre sans gloire. — Joubert.

L'Ami du Peuple

JOURNAL RÉGIONAL DE L'ONTARIO NORD

82, rue Beech Sudbury, Ont. Tél. 3-0700

Rédacteur en chef, Camille Lemieux
Administratrice, Yvonne Charette
Téléphone 6-6225

L'"Ami du Peuple" paraît tous les jeudis. Il est imprimé à Rouyn, province de Québec, aux ateliers de "La Frontière". L'abonnement est de $2 par année.

Sudbury, Ont., jeudi, 6 juillet 1944

Le nouveau cadeau de 800 millions

Nous savons tous que nous les Canadiens nous venons de DONNER $800,000,000 à l'Angleterre, c'est-à-dire à un pays beaucoup plus riche que nous. Depuis le début de la guerre çà fait $2,800,000,000 que nous donnons ainsi ce qui fait $250 pour chacun de nous. Voici maintenant à quoi nous voulons en venir. La seule opposition que ce don a eu a été celle du Bloc Populaire, de MM. Cardin, Fournier, Lizotte, Pouliot, libéraux et J.-S. Roy indépendant. Ce sont donc là les seuls députés canadiens-français qui respectèrent la voix des gens qu'ils représentent. Ils savaient qu'ils ne trouveraient personne dans leur comté qui serait disposé à donner $250 à l'Angleterre. De là leur attitude en Chambre. Mais parmi nous de Nipissing combien y en a-t-il qui voulaient donner cette somme?. Pour nous de l'Ami du Peuple c'est jamais, et nous croyons que c'est l'attitude à 100% près de nos compatriotes du district. Cependant notre député n'a pas voté selon ce que nous voulons. Il a voté pour le cadeau de $800,000,000. C'est comme s'il était allé dire à M. King "tous mes gens de Nipissing sont prêts à donner cette somme à l'Angleterre; aussi je supporte votre mouvement, ne craignez rien, envoyez fort". Ainsi il nous hypothèque pour l'avenir. Est-ce là ce que nous voulons.? Aussi souvenons-nous de cela au jour de l'élection. A l'avenir il faut que les candidats qui se présenteront pour notre vote nous donnent les garanties suffisantes que de tels actes de suiveux ne se répéteront plus.

Camille LEMIEUX

P.S.—Prenons en note que comme partis, il n'y a que le Bloc Populaire qui a voté contre le cadeau. Les partis libéral moins quatre exceptions, conservateur, C.C.F., Crédit Social et communiste ont tous voté pour le cadeau suiveux et fou pour nous.

L'affaire Bouchard

On a pu lire dans la lettre d'Ottawa de la semaine dernière tout l'odieux de la conduite du sénateur Bouchard. Comme traître, calomniateur des siens, on a rarement vu son pareil. Un point cependant. Comment se fait-il que ce vendu là, ait été nommé sénateur par M. King. Entre nous, il ne faut pas être assez naïf pour croire que M. Bouchard n'agit de cette façon que depuis qu'il est au sénat. Non, il est le même qu'auparavant. King veut donc des gens de cette espèce auprès de lui. Comme canadien-français, il veut des vendus et des suiveux! Çà nous le savions. Mais qu'il veuille mettre à notre tête des traîtres comme Bouchard çà c'est du nouveau qui nous laisse une bien petite idée de ceux (de moins en moins nombreux heureusement) qui se disent encore les supporteurs de M. King, le plus grand agent de désunion nationale que notre pays ait eu à date.

Camille LEMIEUX

La culture de notre jeunesse rurale

Terre de Chez-Nous.—On parle beaucoup de remaniement des programmes scolaires pour mieux adapter la formation intellectuelle et scientifique des enfants aux besoins présents. Les pédagogues connaissent leur affaire, mais nous, les parents devons prendre conscience de notre affaire aussi et battre la marche ,en essayant, autant que le permettent le milieu et notre culture, de former nos enfants au bien et à la beauté, sous toutes ses formes.

Nous sommes entraînés à considérer l'effort intellectuel de nos étudiants qu'en vue du bien matériel, pour les préparer à se créer une situation qui leur rapportera le plus d'argent possible; on néglige de leur apprendre à aimer l'étude, la lecture et tout ce que développe et élève par amour du savoir, d'un idéal plus noble, plus haut que celui de la richesse matérielle.

On doit, sans crainte d'éveiller l'orgueil chez nos jeunes, les entraîner à se former une personnalité en se cultivant par tous les moyens à leur portée: programmes radiophoniques bien choisis et non pas en écoutant toutes les stupidités que nous servent les postes, les uns après les autres. Le papa et la maman commenceront par savoir choisir eux-mêmes; s'ils écoutent tout ce qui passe sur les ondes, sans discernement, rien d'étonnant que les jeunes prennent goût à tout entendre, cela devient une nécessité pour eux, une seconde nature.

Par amour de la formation de leurs enfants, les parents parleront d'autres choses que des questions politiques et des préoccupations uniquement matérielles. Ils essaieront d'élever le niveau de la conversation en s'intéressant aux études de leurs étudiants; s'ils n'y comprennent rien, ils demanderont des explications, sans crainte de s'amoindrir en agissant ainsi, mais ils exprimeront franchement leur regret de n'avoir pu jouir des avantages que l'on fournit à la jeunesse, aujourd'hui.

L'expérience des parents leur permettra d'apprendre aux enfants comment juger de la valeur des gens et des choses. On est tellement habitué de tout mesurer au poids de l'or que nous entendons souvent des enfants raisonner ainsi: "M. un Tel est riche, il vaut $50,000, ça c'est un homme! . . ." La richesse et les beaux habits ne diminuent par la valeur morale et sociale d'une personne, mais ils n'y ajoutent rien non plus. Il est absolument nécessaire que ces petits apprennent à raisonner autrement.

Voilà tout ce qu'il faut apprendre à nos enfants et combien d'autres choses encore pour en faire des ruraux cultivés et prêts à grandir davantage la classe agricole.

Jeanne L'Archevêque Duguay.

La mort de Guénette

Il faut avoir une âme bien pauvre pour ne pas sentir tout ce qu'il y a de symbolique dans l'assassinat de Georges Guénette, cultivateur, soutient de ses vieux parents, tué par la Gendarmerie Royale dans le champ qu'il venait d'ensemencer. Les petites gens, les pauvres petites gens qui ont cru à la parole de Lapointe, de King, de Cardin, de Godbout, ceux-là sont des victimes. Ils le sont à partir du moment où ces politiciens sans honneur ont juré qu'il n'y aurait JAMAIS, JAMAIS de conscription, sachant d'avance qu'il y aurait conscription. Leur honte, c'est cela. Ce sang innocent crie plus haut que nos paroles, plus fort que nos écrits, plus vigoureusement que nos protestations, que Lapointe, King, Cardin, Godbout, sont les bourreaux qui ont trompé les pauvres, les faibles, promettant qu'il n'y aurait pas de conscription, sachant d'avance qu'il y en aurait une.

La mort de Guénette, c'est le symbole de la tromperie érigée en système pour gouverner un pays et des réactions dans le peuple. Lapointe, King, Cardin et Godbout ont capitulé devant les forces impérialistes, mais ils ont fait croire au petit peuple qu'ils ne capituleraient pas. Ils ont été durs pour les pauvres, ils ont été mous avec les puissants. Ils ont abandonné les humbles, et se sont ralliés aux maîtres de l'empire.

La mort de Guénette met en relief que ces hommes ont traité leurs compatriotes, sans justice, sans charité, sans amour. Ce qu'il y a de poignant dans cet évènement, c'est qu'il indique que la crédulité de notre peuple garde encore son ingénuité. Mais le réveil sera d'autant plus sérieux.

Georges Guénette, victime innocente des suborneurs prussiens d'Ottawa, nous n'oublierons pas ton sang pur, versé par la plus basse des tyrannies. Nous nous jurons que ceux qui ont berné tes frères et toi-même, ne pourront plus reprendre leur oeuvre néfaste de fraude sournoise. Leur carrière est finie.

Edmond LEMIEUX

Ligne de feu

Libéraux et conservateurs se chicanent au sujet de la conscription. Les uns louent la conscription de monsieur King et les autres, celle de monsieur Borden! Il s'agit, en définitive, de savoir si on doit manger l'oignon avec ou sans la pelure!

• •

Ou autrement les conservateurs veulent la conscription et le disent carrément tandis que les libéraux prétendent que la conscription n'existe pas et conscrivent rondement!

• •

Le sénateur David, héraut du manuel d'histoire unique, n'est pas parti sur le bon pied. Il ne suffit pas que les Canadiens s'instruisent du passé dans le même manuel d'histoire du Canada. Car les uns et les autres apprennent encore l'histoire de France et l'histoire d'Angleterre. Et ces deux pays se sont battus pendant 1000 ans. Complétez votre "motion", génial sénateur, et propsez sans retard un autre manuel unique!

• •

Mais ce n'est pas assez! Il y aussi l'histoire de l'Eglise. Tous les Canadiens ne s'entendent pas là-dessus. Il faudrait un autre manuel unique pour rendre justice à Luther, à Calvin, à Henri VIII et à Elisabeth! Complétez votre oeuvre, pacifique sénateur. Effacez les saints, les martyrs et les héros! La "bonne entente", selon vos principes, est à ce prix!

• •

Le C.C.F. a balayé la Saskatchewan. Les conservateurs ont fait élire zéro et les libéraux, qui détenaient le pouvoir auparavant, un peu plus que zéro. Ces vieilleries de partis s'en vont doucement au musée; c'est le seul endroit où les ruines reprennent de la valeur!

• •

Radio-Canada distribue ses heures gratuitement aux libéraux, aux conservateurs, à l'Union nationale et à la C.C.F.—Pour le Bloc Populaire, rien. —Ainsi le veulent monsieur King, ses ministres et ses gouverneurs.—Ce n'est pas sans raison qu'on invite les Canadiens à combattre pour la justice et la liberté! Mais tandis que la bataille de France s'engage, il appert que celle du Canada reste à venir!

LE CONSCRIT.

Vient de paraître

JOURNAL — 111 Tomes.
François Mauriac

Sans doute pour réagir contre la mode qui porte tout écrivain, à peine a-t-il trente ans, à livrer au public les atermoiements, les désirs honteux ou non ainsi que les vaines souffrances de son âme, Mauriac nous amène dans ses trois livres sur la berge de son cerveau de catholique et d'esthète théoricien. Cerveau de catholique tout d'abord. On a souvent glosé sur le sens trop humain qu'affirme le catholicisme de Mauriac: janséniste où la grâce n'intervient pas pour irradier de sa pure cadence les émotions obscures. Mauriac, cependant, au dire de tous, analyse des âmes hantées par la voie enchanteresse du mal. S'il demeurait alors dans la ligne qui lui inflige la conception de son héros, ses romans seraient encore moins teintés de spiritualité qu'il ne le fait. S'en tiendrait-il à son juste chemin, fixé dans la rigueur pécheresse des âmes qu'il s'est choisies, nous voyagerons avec lui dans un dédale fort obscur d'où ni l'auteur même ne se pourrait abstraire ni aucun fils d'Ariane nous y soustraire. Mauriac, donc, est avant tout un catholique, mais qui a l'oeil ouvert et qui sait comprendre la destinée de la terre ou il vit, qui s'efforce de la regarder d'un oeil clair, non entaché de conceptions prématurées sur les arts, les hommes, la pensée. C'est pourquoi sa notion de toutes choses est sombre: le monde où nous vivons ne sombre-t-il pas.

Esthète, François Mauriac l'est au sens le plus noble du mot. Il sait jouir: voilà qui n'est pas un don de tous. Il s'enivre de tout ce qui est beau, noble, grand. Il ouvre toute béante sa poitrine aux dards sacrés de la musique, de la peinture, du poème. Point chez lui de ce recul devant ce qui est beauté. Aussi nous entraîne-t-il dans une contrée neuve peuplée d'aperçus originaux sur tout ce qui l'enchante. Il aime, donc il comprend. Après s'être animé dans une recherche profonde et attentive de la beauté sur un objet ou sur un livre, il la trouve enfin et nous le donne pour être goûtée. Sur la musique, sur Mozart, que de joies comblées nous entrevoyons chez cet écrivain malgré tout sensible et délicat tout en demeurant viril. Sur Wagner et l'amour, Mauriac creuse encore en nous le grand vide qu'y ont formé les attaches trop humaines d'un Tristan et d'un Yseult. Rien n'échappe à la précision passionnée de son regard. Parfois sérénité et en même temps qu'elle tristesse. Joie du moment présent, de la vie courante, pour l'avenir, pour les enfants, le domaine familial où la nuit se lève bleue comme la traînée d'un envol d'hirondelle. Mauriac dans ces trois tômes, nous donne une belle leçon. La foi en Dieu, en l'art, en soi-même. Rien n'est plus captivant que ce don caché de soi, ce multiple renouvellement par quoi Mauriac nous enlève et nous rend meilleurs.

JEAN-ETHIER BLAIS

• •

M. Maurice Gagnon, cet amoureux de Belphégor, a eu la très heureuse idée récemment de donner l'essor à une collection de textes qui s'occupassent uniquement de l'avancement de l'art au Canada. A cette nouvelle série d'études Maurice Gagnon a donné le nom très significatif de "Collection Art Vivant". C'est parmi ses premières oeuvres publiées que nous relevons celles sur Pellan, par Maurice Gagnon, Borduas, par Robert Elie et Lyman par Paul Dumas.

Si un peintre a suscité au Canada des louanges dithyrambiques ou des mépris, plus par jalousie devant ce talent authentique que par la réalité, c'est bien Pellan...

Ses abstractions, son surréalisme où d'aucuns semblent voir plus le retour d'un académisme aussi faux que celui de Meisonnier, qu'une forme d'art heureuse lui ont créé une réputation d'habilité sans contrôle. Au contraire, Pellan est un classique; son inspiration, son art, sa puissance de travail, contrôlés se fondent tous dans une parfaite réalisation de son univers imaginatif. Maurice Gagnon dans un langage plus que symboliste, défend l'art et la poésie intime des oeuvres de Pellan: "Pellan, dit-il, n'est pas un peintre révolutionnaire; comme Braque, la faveur lui suffit. "Bien plus, Maurice Gagnon va jusqu'à affirmer et prouver que Pellan est un peintre traditionnaliste puisqu'il retrouve la tradition dans l'audace.

Après avoir ainsi défini du maître Pellan, Maurice Gagnon nous introduit dans les secrets de la couleur poétique du peintre. "Quel enchantement que la couleur de Pellan! Nous sommes portés par une joie à une autre: elle brille, elle éclate, elle vibre et résonne avec intensité. Pellan la veut truellée, dense dans les limites circonvenantes d'un dessin ferme, massive, d'une massivité qui patauge en joie les pots de couleur. Il est infini..."

Après une analyse du dessin de Pellan, si sensible, où le velouté du visage de femme trouve sa sincère et plus parfaite expression, Maurice Gagnon cite quelques dessins plus particulièrement révélateurs. Par le dessin, les formes chez Pellan vivent d'une vie palpitante, segmentée de la lumière mais inséparable de la beauté. Pellan est un magicien du dessin par quoi sa pensée poétique s'exprime avec le plus d'amour et de merveilleux. Pellan poète. Maurice Gagnon n'est-il pas plus qu'osé en affirmant pendant tout un volume la spontanéité poétique d'un peintre qu'on a trop souvent qualifié de fumiste? Non, car Pellan est un poète et plus que tout. Voyons chez Maurice Gagnon: "Pellan sait le prix du dépouillement le plus complet pour arriver à la majesté royale et impassible, à la simplicité insurpassée de quelques objets pleins de sens à craquer: création d'une harmonie plastique si imperturbable qu'il n'en est pas d'autre possible."

Le même volume de Maurice Gagnon, illustré de vingt peintures de Pellan, vient combler un vide. L'oeuvre du maître peut enfin être goûtée par les maigres profanes que nous sommes. Ecrite dans un style d'inassouvie perfection, l'étude de M. Gagnon est une oeuvre de haute valeur artistique sur un peintre canadien de génie.

• •

BORDUAS, par Robert Elie.—

Que peut on ajouter à la parole si juste, à l'analyse si pénétrante de Jacques Fortier?" Le Borduas de Robert Ebe s'adresse plutôt à des initiés. Les connaisseurs qui ont perçé les valeurs artistiques de Borduas se retrouveront sans trop de peine au milieu des accents poétiques de M. Elie, accents qui se colorent de tons surréalistes. Mais les esprits qui se rebellent devant la nouvelle esthétique picturale risquent, je le crains, de juger également "inintelligibles" les toiles du peintre et les pages de l'écrivain."

• •

LYMAN, par le Dr Paul Dumas

Ce volume, plus encore que les critiques symbolistes de Maurice Gagnon et de Robert Elie, atteint un sommet où le contact avec le peintre se précise. Le volume s'ouvre sur un synthétique et intéressant, (ce qui même en critique n'est pas à dédaigner) aperçu sur les variations et les écoles de peinture au Canada. Puis, Paul Dumas passe au coeur de son sujet, à John Lyman. D'abord, une comparaison avec Morrice fait ressortir les qualités lyriques de l'oeuvre de Lyman. Celui-ci, après de nombreuses années d'étude à Paris a parcouru les pays du sud en quête d'une forme d'art qui satisfit à la foi son calme et son puritanisme anglais et sa verve empruntée à son pays d'adoption la France.

Revenu au Canada, il s'est adonné à la peinture des paysages laurentiens où son sens d'un équilibre et d'une mesure toute classique peut se donner libre cours. Lyman, dans ses paysages, comme dans ses portraits qui sont parmi les plus parfaits de notre peinture, possède une vue très sereine tout en demeurant très raffinée de la réalité. Ses tonalités, grâce à son talent musical très prononcé, se fondent en douceur et se résolvent toujours en accords d'une tonalité sobre et classique. Paul Dumas dit de sa peinture: "La peinture de Lyman, poète terrestre aux rythmes souples et mesurés, évoque une contrée fabuleuse où l'ordre, le calme et la beauté seraient souverains." Le critique fait une remarquable comparaison entre l'art discret et en apparence sévère de Lyman et la musique de chambre. Terminons par une citation de Paul Dumas qui consacre la réputation méritée de John Lyman ce court article forcément incomplet.

"Artiste éminent original et en pleine possession de ses dons, John Lyman a édifié une oeuvre qui s'impose par l'essence très fine de sa poésie et par la qualité rare de de ses modulations formelles et chromatiques. Par sa gravité classique et sa tendresse discrète par la splendeur de son architecture et la radieuse limpidité de son coloris, son art déborde le cadre des aventures régionalistes et acquiert une signification universelle. Et surtout il assure au peintre, aux côtés de Pellan et de Borduas, une place de premier plan dans l'histoire de la peinture du Canada."

Jean-Ethier Blais.

Des élèves recommandés

CERTIFICAT DE RECOMMANDATION

Laurette Talbot, Claire Moncion, Huguette Leblanc, Irène Tremblay, Doreen Ranger, Thérèse Chaput, Viola Régimbal, Hélène Charbonneau, Fernande Deault, Annette Ross, Sylvia Ross, Jacqueline St-Onge, Julienne Landry, Irène Dubois, Florence Lalonde, Jacqueline Lamoureux, Marguerite Côté, Rita Dubé, Yvette Fontaine, Liliane Turenne, Hélène Martin, Huguette Paquette, Yvette Desjardins, Madeleine Chartrand, Laura Giroux, Gabrielle Lepage, Estelle Cousineau, Marie-Berthe Gagnon.

PROGRAMME

1.— Mot de bienvenue, par Claire Moncion, présidente.
2.— Adresse par Laurette Talbot.
3.— Chant: "Crépuscule" par la classe.
4.— Récitation: "Un rêve" par Marguerite Côté.
5.— Chant: "Hymne à Saint Jean-Baptiste".
6.— Proclamation des recommandations.
7.— Distribution des prix.
8.— "Célébrons le Seigneur".
9.— Allocution de Mgr Coallier.

Etaient présents, les invités suivants:

Mgr Coallier; Révérende Soeur St-Irénée, directrice; Révérende Soeur Herman-Joseph supé. du couvent; Révérende Soeur St-Maurice; les élèves de la 7e Année, grand nombre de parents et amis des élèves recommandées.

Mlle Laurette Talbot s'étant classée 1ière toute l'année reçut comme prix spécial un magnifique volume intitulé "Le Grand Meaulne" gracieusement offert par la Librairie Loisir.

La première en chaque matière reçut un prix spécial. En plus chaque élève de la classe reçut un beau volume.

ALLOCUTION DE MGR COALLIER

Mgr Coallier félicita les élèves, les engagea à poursuivre leurs études et à choisir leur vocation selon leurs attraits, leur donna de sages conseils, précis, à point. S'adresse ensuite aux parents, les invitant à aider leurs enfants à parfaire leurs études même au prix de grands sacrifices.

La fête se termina par le chant: "O Canada".

PRIX SPECIAUX

1 ière en grammaire française, Laurette Talbot, reçoit une peinture.
1 ière en composition française, Huguette Leblanc — un cadre.
1 ière en littérature française, Thérèse Chaput — un cadre.
1 ière en orthographe, Jacqueline Lamoureux — un cadre.
1 ière en diction, Annette Ross, un cadre.
1 ière en littérature anglaise, Claire Moncion, coupe papier d'argent.
1 ière en épellation anglaise, Irène Tremblay — peinture.
1 ière en arithmétique, Viola Régimbal — peinture.

Lettre d'Ottawa

(suite de la première page)

8. Une déduction sur le revenu jusqu'à concurrence de $300 par année sera accordée à l'égard des arriérés de contributions versées par un employé à un fonds de pension.

9. On permettra de déduire du revenu les contributions versées à un fonds approuvé de pension sous forme de cotisations syndicales.

10. L'impôt remboursable sera remis aux personnes de plus de 65 ans dont le revenu est inférieur à $5,000.

11. Le dégrèvement destiné à encourager la prospection des minéraux est continué en 1944.

12. L'intérêt sur les impôts non acquittés à l'échéance sera réduit de 5 à 4%.

13. Les personnes autorisées à accepter des dépôts seront tenues de produire les rapports indiquant l'intérêt inscrit au crédit des déposants.

14. On ne pourra reprendre les répartitions après six ans, à compter de la date de la première répartition, sauf en cas de fraude ou de fausse déclaration.

PREPARATION A L'APRES GUERRE

Le commerce, l'industrie et les affaires obtiennent plus que le simple contribuable. La taxe sur les corporations et l'impôt sur les surplus de bénéfices subissent les changements suivants:

1. Permission aux entreprises commerciales de déduire les pertes subies en une année quelconque des profits, s'il en est, de l'année précédente, et, le cas échéant, des profits des trois années subséquentes.

2. Toutes les dépenses affectées aux recherches seront déductibles pendant une période de trois ans.

3. Double dépréciation sur mises de fonds de capital après une date qui sera fixée par le gouverneur en conseil.

4. Majoration des bénéfices normaux équivalant à 5% de l'augmentation du capital utilisé depuis l'inauguration de l'impôt sur les surplus de bénéfices.

5. Les nouvelles entreprises authentiques n'auront à acquitter l'impôt que selon un taux uniforme pour la première année d'exploitation: ce taux sera de 40% dans le cas des corporations.

6. La moitié des dépenses d'entretien et de réparation (y compris les travaux souterrains dans le cas des compagnies minières) affectuées au cours d'une période que déterminera le gouverneur en conseil pourra, au choix du contribuable, être déduite du revenu d'une période financière antérieure, laquelle n'ira pas plus loin que les périodes financières terminées en 1941.

7. Les dividendes payés par une filiale explicitée en dehors du pays et appartenant entièrement à une compagnie mère canadienne seront exempts de l'impôt s'ils sont versés à cette dernière.

8. Des dégrèvements spéciaux d'impôt représentant 50% des frais afférents aux puits de pétrole forés à une grande profondeur entre le 26 juin 1944 et le 31 mars 1945 et qui s'avéreront improductifs seront accordés subordonnément à l'approbation préalablement donnée par le gouverneur en conseil, sur la recommandation du ministre des mines et des ressources. Dans les cas qui auront reçu l'approbation du gouverneur en conseil, la partie remboursable de l'impôt sur les surplus de bénéfices pourra être assignée en nantissement d'emprunt, pourvu que les fonds soient destinés à la transformation d'une usine pour la production d'après-guerre et qu'ils contribuent sensiblement à donner de l'emploi.

Dans toutes ces mesures, si on peut y déceler des préoccupations électorales, il y a également le désir de préparer tranquillement la voie à la restauration de l'après-guerre. C'est pourquoi ceux qui prétendent que le budget est une préparation à la reconstruction de l'après-guerre ont également raison jusqu'à un certain point.

NOTRE DETTE AUGMENTE

M. Ilsley a dit un mot de notre dette nationale. Au 31 mars 1944, la dette fondée non échue était estimée à $10,689,000,000., dont 97% était contractée envers le Canada. La dette nette à la même date était de $8,542,000,000. Le service des intérêts annuels de la dette fondée s'élevait à 274 millions de dollars. Outre la dette fondée, des obligations en cours, garanties par le gouvernement du Dominion, se chiffrent par 689 millions. Le ministre des Finances ne manifeste aucune inquiétude devant l'accroissement prodigieux de notre dette nationale.

Il est à noter également que le budget fait disparaître les tarifs actuels sur les instruments et machines aratoires importés des Etats-Unis et de tous les pays étrangers jouissant de la clause de la nation la plus favorisée. Cette disposition vise à aider aux cultivateurs à obtenir les instruments et les machines dont ils peuvent avoir besoin.

MM. ROWE, COLDWELL ET BLACKMORE

La Chambre paraît disposée à adopter rapidement le budget. Les conservateurs progressistes ont proposé un amendement, et la C.C.F., un sous-amendement, qui a été défait au pointage de 66 à 13. Les conservateurs progressistes prétendent que le gouvernement a réduit certains impôts dans le but d'obtenir le pouvoir. La C.C.F. exprima l'avis que les adoucissements fiscaux favorisaient toutes les grandes corporations. Les créditistes ont reproché au gouvernement de s'entêter à ne pas modifier sa politique monétaire, alors qu'il serait si facile de créer de la monnaie exempte de dette en se fondant sur la productivité de la nation.

PETITES NOTES

Sous ce titre, qu'on nous permette de présenter des faits qui ont leur importance, mais que l'étude du budget ne nous permet pas de souligner, dans cette chronique, comme il le conviendrait.

Nous avons eu la visite de M. Fraser, premier ministre de la Nouvelle-Zélande. Celui-ci a prononcé un discours devant les deux chambres réunies du parlement.

Le premier ministre Mackenzie King a déclaré que la dissolution de la Chambre précédera la mise en vigueur des allocations familiales. Or, comme le gouvernement fixe, dans son projet de loi, cette date au premier juillet 1945, on en conclut que le premier ministre King ne demandera pas la prolongation de la durée d'office du parlement et que nous aurons des élections fédérales d'ici juin 1945.

Tous les députés fédéraux ont les yeux tournés vers le Québec, où M. Godbout, premier ministre de cette province, vient d'annoncer des élections générales pour le huit août. Une défaite libérale, après celle de la Saskatchewan, serait de très mauvais augure pour le gouvernement Kong.

On continue toujours de parler de l'affaire Bouchard. Son Eminence le cardinal Villeneuve a protesté contre les insinuations contenues dans le discours du sénateur Bouchard à l'endroit du clergé. L'ex-président de l'Hydro-Québec a fait entendre qu'il continuerait la lutte. M. André Laurendeau, leader provincial du Bloc populaire canadien, a prétendu qu'un grand nombre de chefs libéraux, y compris des membres du gouvernement Godbout, conspiraient contre la collectivité canadienne-française. Dans le public, on rencontre des gens qui approuvent M. Bouchard, d'autres qui le condamnent. Il va être intéressant de surveiller ce qui arrivera dans la province de Québec, si le gouvernement Godbout y est battu. L'espoir des libéraux appartenant au groupe de M. Bouchard est, dans ce cas, de s'emparer de la direction du parti libéral provincial du Québec et de donner à ce parti un programme de gauche.

Le monde sportif

PAR CONRAD FORTIN

Billy Southworth, pilote des Cardinaux de St-Louis, perdra très probablement les services de l'un des meilleurs lanceurs du baseball professionnel aujourd'hui. L'homme en question est Georges Munger qui a gagné 10 parties jusqu'à date, et n'ayant subi que 2 revers. Munger devait se rapporter à l'Armée Américaine mais on croit qu'il a obtenu un délai qui ne peut être que temporaire car l'as de Southworth est classé 1-A.

• •

Ceux qui ont vu les Royaux, de Montréal évoluer sur leur propre losange dernièrement prétendent que leurs succès récents, surtout contre le Syracuse, sont dûs en grande majorité à Elmer "Red" Durret et à Maurice Aderholt qui dirigent efficacement l'offensive des protégés de Bruno Betzel au bâton.

• •

Burleigh Grimes, pilote du Toronto, a maintenant un sourire aux lèvres car deux de ses étoiles du club de l'an dernier, Harry Davis et Jim Tyack, ont repris leur ancienne forme au bâton. Davis et Tyack ont brillé tout particulièrement contre le Baltimore la semaine dernière.

• •

George Case a un total de 19 buts volés à son crédit depuis que la saison de baseball professionnel a commencé. Case est affilié au Washington de la ligue Américaine.

• •

Les Giants de New York ont obtenu les services de Andy Hansen, jeune lanceur de 19 ans, qui fait partie du club Jersey City de la ligue Internationale.

• •

Félicitations à Maurice Vaillancourt pour sa belle tenue contre le Coniston dernièrement dans un programme double. Le Frood remporta la palme dans la première partie au compte de 6 à 5 mais les Buzzers triomphèrent 4 à 3 dans le second engagement. D'après notre opinion, Vaillancourt aurait dû être le lanceur gagnant de cette deuxième joute mais ses copains lui donnèrent peu de support au champ. Maurice avait du contrôle presque parfait et sa courbe fonctionnait merveilleusement.

• •

Dans le domaine de la balle-molle, l'équipe C.I.O. a subi deux défaites consécutives au parc Queens la semaine dernière. Les Shamrocks, avec un alignement peu impressionnant, remporta une décision de 12 à 8 sur le C.I.O. alors que Al McKintyre, réussit à tenir en échec les bâtons de ses adversaires avec assez d'aisance. Les vaincus rencontrèrent ensuite le Silver Foam, samedi, et durent baisser pavillon au compte de 7 à 3. A. Lécuyer et C. Fortin jouaient leur première partie dans la ligue sénior; Lécuyer cogna un deux-buts tandis que Fortin, au monticule pour les gagnants, n'accorda que 5 coups sûrs au C. I. O.

Ottawa — Une nouvelle ordonnance permet aux fabricants de chaussures qui emploient du cuir à semelle demi-croupon (bend) d'augmenter leurs prix de vente de trois pour cent au lieu d'un pour cent tel qu'il fut autorisé par un décret antérieur de la Commission.

Ottawa — Afin d'aider à la campagne de récupération du papier la Commission annonce des restrictions sur les grandeurs des empaquetages de carton des tubes de métal flexibles pour la pâte dentifrice, la pâte à barbe et les autres produits.

Ottawa — Les prix plafonds pour la saucisse fraîche au détail sont diminués d'à peu près quatre cents la livre.

On prévoit une vive demande, non seulement pour les produits de l'érable en 1944 mais aussi pour le miel à cause de la rareté du sucre et des confitures en temps de guerre, déclare la Revue de la Situation Agricole au Canada.

Un seul jour d'un homme instruit est plus long que la vie des ignorants. — Sénèque.

• •

Qui veut voyager loin ménage sa monture. — RACINE.

WAGON-HÔPITAL DERNIER CRI

EN prenant livraison du 4ième wagon-hôpital construit par le Canadien National, l'honorable J. L. Ralston, ministre de la défense nationale (armée), a déclaré que c'était là: "le wagon-hôpital le plus moderne qui ait été construit au Canada et je sais que nos soldats l'apprécieront à sa juste valeur".

Le nouveau wagon-hôpital est climatisé et peut transporter 28 patients. Il est blanc et vert à l'intérieur, et à l'extérieur est peinturé du vert réglementaire employé par le Canadien National. L'intérieur a été dessiné par le colonel E. L. Stone, du corps médical, avec le concours des médecins et spécialistes en wagon du Réseau national.

La photographie du haut montre l'. M. Butler, représentant spécial du Canadien National à Ottawa, remettant au colonel Ralston, au nom du président de la compagnie, M. R. C. Vaughan, les clefs du wagon-hôpital. De gauche à droite: G. McCready, contremaître général des ateliers du Canadien National à Montréal où le wagon-hôpital a été construit, le colonel G. C. Currie, sous-ministre de la défense nationale (armée), le colonel E. L. Stone, M. Buttler, le brigadier H. J. B. Keating, sous quartier-maître général, l'honorable J. L. Ralston et le Dr. K. E. Dowd, médecin-en-chef du Canadien National. En bas à gauche: le colonel Ralston branche la sonnette d'appel de l'un des lits dans le wagon-hôpital. A droite: les hauts-fonctionnaires du chemin de fer national examinent l'hôpital sur roue à sa sortie des ateliers. De gauche à droite: M. R. C. Vaughan, président de la compagnie, N. B. Walton, C.B.E., vice-président exécutif, G. E. McCoy, sous-chef du matériel, le lieutenant-colonel S. Perron, assistant de l'officier médical du district. M. McCoy explique la construction des lits du haut dont le côté protecteur est mobile.

LUTTONS JUSQU'AU BOUT CONTRE LA CONSCRIPTION

Bracken, McTague et John Haig demandent que les 70,000 jeunes gens qu'on a mobilisés pour la surveillance de notre propre patrie, soient expédiés outre-mer ou démobilisés parce que ces derniers ne contribuent ni à notre effort militaire, ni à notre production industrielle ou agricole; de plus, toujours d'après nos orateurs et administrateurs de génie, parce qu'il nous en coûte $150,000,000 par année pour les promener d'un bout à l'autre du pays sans résultats utiles.

Voyons d'abord quel est l'ampleur du scandale dénoncé par messieurs Bracken, McTague et John Haig. Il y a, au Canada, 70,000 conscrits. On dépense $150,000,000 pour les promener d'un bout à l'autre du pays. Chaque conscrit donc coûte $2,143 par année au gouvernement canadien. N'oublions pas, cependant, que de cette somme il faut soustraire le coût des voyages qu'on paye au C.P.R., et non pas au soldat.

N'oublions pas non plus qu'on peut soustraire de cette somme le coût des camps militaires où les conscrits doivent apprendre le métier de soldat, au moins quelques heures par année, n'est-ce pas, M. Bracken? Il y a aussi, ne l'oublions pas, le coût des jouets, les chars d'assauts, par exemple, ou bien les fusils qu'on achète au 5-10-15, M. McTague, dont se servent les conscrits pour s'amuser du matin au soir.

Et qu'est-ce qui va au soldat lui-même de $2,143? Quel est son salaire? Plusieurs de ces conscrits sont mariés et pères de familles. Quand vient le temps de payer son compte au magasin du coin, quand il se paie le caprice, oh l'odieux antipatriotique caprice, je vous le concède, d'aller voir sa femme et ses enfants de temps à autre, quand le conscrit, rendu chez lui, constate que son épouse devrait vivre dans un logis plus élégant, et que ses enfants auraient peut-être besoin de quelques vêtements, M. Bracken, que lui reste-t-il, dans son portemonnaie, notre conscrit pour arriver à ses affaires? Et vous, les sénateurs, combien d'argent le peuple canadien vous donne-t-il pour siéger, légiférer et nous servir des insultes? Combien d'argent recevez-vous, à part çà, des compagnies dont vous dirigez et favorisez les affaires, lesquelles compagnies reçoivent aussi des millions du gouvernement.

Et vos familles, messieurs, sont-elles en lieu sûr, ou entre bonnes mains, oui ou non? Allons donc, mais vous êtes plus sérieux que çà, illustres vieillards du Sénat. D'abord, vous comprenez que les conscrits apprennent le métier de soldat. Vous comprenez que plusieurs d'entre eux après un certain temps, s'enrôlent comme volontaires et vont outre-mer combattre ceux qui vous font trembler, pour sauver vos libertés et vos millions; vous comprenez aussi que le soldat et les siens ont besoin de manger une croûte de temps en temps et qu'après tout, $1.35 ou environ par jour, ce n'est pas encore un salaire exhorbitant. Et si vous comprenez cela, pourquoi alors aller dire des bêtises comme celles mentionnées au début de cet article. Et si tous ne comprenez pas très bien, qu'on les renvoie à leur foyer, à leur famille, à leurs affaires, ils s'en porteront mieux, ils seront libérés, ils pourront vivre et faire de l'argent comme les autres. Mais pour qu'on les expédie outre-mer, par exemple, c'est toute une autre question. N'oubliez pas vous aussi, messieurs les conservateurs, que vous avez déjà fait des promesses contre la conscription. Surtout n'oubliez pas que le soldat a besoin de plus d'argent. N'oubliez pas que vous n'avez pas le droit d'obliger les gens à faire ce que vous ne pourriez pas faire vous-même, "aller vous battre pour $1.50 par jour". Au lieu de crier pour la conscription, demandez donc une augmentation de salaire pour les soldats. Offrez même, puisque vous êtes de si grands patriotes, offrez au gouvernement de payer vous-mêmes pour ces augmentations. Vous en avez les moyens, vous avez les millions nécessaires. Et à coup sûr, vous voulez, vous aussi, faire votre devoir, vous voulez être des patriotes. Les soldats offrent leur vie et vous ne pourriez vous priver de quelques millions pour leur payer un salaire raisonnable? disons $5. par jour.

Lionel CAMPEAU

Tim Buck et ses méthodes

Les communistes de Tim Buck veulent tenir une assemblée à Québec. Des jeunes qui ne veulent pas se laisser berner par les méthodes louches de Tim Buck, qui change avec tous les vents de Sibérie, décident de profiter de l'occasion pour s'amuser et chanter. Tim Buck revient chez les fanatiques et leur brasse la bille avec des histoires de "Joupgarou". Des fascistes, des fascistes, messieurs, à Québec! Tous nos zélés démocrates de s'émouvoir, de s'énerver et de commencer à crier.

Radio-Canada, la presse jaune, chercheuse de querelles, raconte le cauchemar de Tim Buck à tous les Canadiens. Vous vous êtes laissés bourrer par Tim, messieurs Globe & Mail, Toronto Star, Sudbury Star et Radio-Canada, et les jeunes de Québec ont obtenu ce qu'ils voulaient: "Tourner les Buck en ridicule". Continuez, Canadiens-français de Québec, continuez à refuser les partis politiques de blagueurs. Tim Buck, déjà, était contre la participation, aujourd'hui, le même homme demande la conscription. Comme on mûrit, n'est-ce pas, dans les camps de concentration? Tim Buck se déclarait protecteur du faible, contre le puissant. Il se faisait le héros qui devait abattre la dictature économique. Aujourd'hui le même homme veut s'affilier aux libéraux. Mais, vous savez bien, M. Buck, que des culbutes comme celles-là, on ne peut pas faire avaler çà à des Français de Québec! Les Français de Québec sont plus intelligents et comprennent bien que tout ce qui vous intéresse au fond, c'est le pouvoir, c'est la chance de pouvoir, comme les autres, bourrer vos goussets vous aussi. Ce n'est pas surprenant donc que ces jeunes gens aient décidé de vous faire voir que vous n'étiez pas un homme en qui ils pouvaient avoir confiance. Ils l'ont fait aussi, il me semble, d'une façon passablement polie. Ils ont chanté "O Canada", notre hymne national, en entier. Ils ont chanté ensuite: "Vive La Canadienne" et d'autres de nos belles chansons canadiennes-françaises.

M. Tim Buck appelle ça du fascisme, lui. Très bien, mais quand vous viendrez à Sudbury, dans nos paroisses canadiennes-françaises, nous vous en chanterons, nous aussi, de belles chansons et nous espérons que d'ici là vous aurez le temps de vous renseigner un peu et d'apprendre que ces chansons là existaient quelques jours avant la fondation du fascisme.

MM. les communistes, je suis que plusieurs d'entre vous ne veulent pas apprendre l'histoire. Est-ce que ce serait pour ne pas avoir à vous rappeler vos bêtises? En tous cas, vous admettez que quelques fois, il est bon de savoir que "O Canada" existait avant le chant fasciste de Mussolini et que ce n'est pas du tout la même chose.

L. CAMPEAU

Une crise dans la main-d'oeuvre

M. MacNamara, directeur du "Service sélectif national", chargé de la répartition des bras et des cerveaux, fait connaître son urgent besoin de travailleurs. Les usines de guerre et les industries classé dans la catégorie des entreprises indispensables font appel à 175,000 personnes. Au surplus, les cultures réclament des milliers d'engagés.

"Le Canada éprouve la plus grande rareté de main d'oeuvre de son histoire avoue M. MacNamara. Presque tous les bras disponibles sont présentement utilisés. Cette proportion de travailleurs utilisables représente 62 pour cent, soit 5,500,000 personnes sur une population capable de 8,820,000.

Conséquemment, la nation canadienne tout entière, à l'exception des malades, des tout jeunes enfants et sans doute des vieillards, se trouve engagée dans le service des emplois de l'arrière.

Le moment se présente où l'on doit effectuer une distribution rigoureuse des travailleurs des deux sexes occupés à des emplois divers.

Par suite de l'activité extrême des chemins de fer, on réclame un nombre additionnel de 7,000 employés ferroviaires. Le déchargement du blé à la tête des Grands Lacs exige une quantité plus grande de bras. De plus, les salaisons demandent d'autres ouvriers. Il faudra fournir à ces entreprises essentielles les contingents nécessaires. A cette fin, le Service sélectif entreprend une vaste répartition au sein de la main-d'oeuvre, depuis les arsenaux jusqu'aux champs cultivés. Comment y parviendra-t-on?

Les hommes trouvés "inaptes au service militaire" devront faire connaître leur emploi au Service sélectif; on pourra les effectuer à un travail nouveau.

Les usines recevront la visite de "sélectionneurs" qui opéreront, s'ils le jugent expédient, des transferts d'employés qui devront accepter les occupations qu'on leur désignera.

Bref, la nation canadienne apte à servir, au travail et sous les armes, est taxée à sa capacité, et le Service sélectif s'engage dans un grand projet de redistribution des forces humaines encore disponibles.

Verner

M. et Mme Delphis Poitras et leurs trois enfants, de Montréal, ont visité leurs nombreux parents et amis à Verner et Sudbury.

Nos nombreux étudiants qui fréquentaient différentes maisons d'enseignement du dehors, sont rentrés dans leurs familles pour les vacances. Nous remarquons entre autres nos collégiens de Sudbury: MM. A. Casaubon, G. Forest, R. Gauthier, M. Boyer, C. Raymond, et G. Perrault; un groupe du couvent de Haileybury et Pensionnat Notre-Dame du Sacré-Coeur d'Ottawa: Mlles Réjeanne Roberge, Anita Trahan et Yolande Perrault, de l'Ecole Normale de l'université d'Ottawa. Nous profitons de l'occasion pour offrir nos sincères félicitations à ces trois dernières qui ont obtenu leur brevet d'enseignement pour les classes primaires d'Ontario.

M. H. Roberge revenait dernièrement d'un voyage à Montréal.

Mme Philippe Beauparlant allait rendre visite à des parents à Pembroke récemment.

Mlle Thérèse Gagnon passe quelques jours chez ses parents avant de nous quitter pour Ottawa où elle a accepté un emploi.

M. le curé O. Racette et M. l'abbé F. Blais s'absentaient la semaine dernière pour aller suivre la retraite des prêtres à North Bay.

Mme Josaphat Louiseize, sa fille Martine, M. et Mme J. B. Sabourin et leur fils Conrad, de Hippon, ainsi que Mme Guindon de Lorrainville, visitaient les familles Demers et Ethier ces jours derniers.

MARIAGES

Lundi matin le 19 juin, en l'église St-Jean Baptiste, Mlle Hélène Rondeau, fille de M. et Mme G. Rondeau, unissait sa destinée à M. Armand Savignac, fils de Mme Vve M. Savignac. La mariée portait pour la circonsance une chic toilette blanche garnie d'un bouquet de roses blanches. M. l'abbé O. Racette officiait à la cérémonie.

Le vin fut servi chez les parents de la mariée. Après la réception l'heureux couple partait pour un voyage à Ottawa, Montréal et St-Gabriel.

Aussi Mlle Régina Pellerin, fille de M. et Mme Willie Pellerin épousait le même jour, M. Léo Laurence, fils de M. et Mme Joseph Laurence. Le soir, une soirée eut lieu en l'honneur des nouveaux mariés chez M. Laurence.

A ces nouveaux époux, nous souhaitons beaucoup de succès et de bonheur dans la vie conjugale.

Après dix mois de travail ardu sur les bancs de l'école, près de 400 enfants de nos écoles paroissiales sont entrés en vacances, période depuis si longtemps désirée. A tous ces heureux, nous souhaitons de bonnes et heureuses vacances!.

Vendredi soir dernier avait lieu en la salle paroissiale, la distribution des prix pour quelques 200 élèves de l'école du village.

J.-E. LACOURCIERE
AVOCAT
10 ELM, E. SUDBURY
TEL.: 8-8221

Vient de paraître

QUESTIONS SOCIALES

Ce n'est pas facile de faire comprendre aux gens la doctrine sociale de l'Eglise, les faux et défectueux système de bonheurs humains que sont le libéralisme et le communisme. Mais le R. P. Petit a trouvé une formule ingénieuse pour mettre cette doctrine à la portée de tous. Il la présente sous la forme d'un dialogue ou d'un cercle populaire qui en rend la lecture très intéressante.

On trouvera dans la 1ère série de la collection de tracts sur les "Questions Sociales" "les boussoles indestructibles et infaillibles" d'après lesquelles nous devons nous guider dans l'élaboration du nouvel ordre social à instaurer d'abord dans la famille puis jusque dans la vie internationale.

Les tracts sont présentés sous une couverture attrayante, ils contiennent des sous-titres qui rendent facile l'intelligence du texte et des questionnaires pour guider la discussion de chaque problème.

Ainsi, ces 10 tracts répondent aux besoins des cercles d'études, des initiateurs de forums sociaux et de tous les gens qui étudient en commun ou individuellement les questions sociales.

Demandez à votre libraire la première série complète de tracts sur les "Questions Sociales" édité par FIDES. Elles constitue un véritable code bien à date et adapté à notre pays dans les conditions présentes.

La deuxième série sur le même sujet est commencée. Abonnez-vous sans tarder afin de recevoir chaque brochure dès qu'elle paraîtra.

En vente à la Librairie Loisirs. La première série, 10 tracts: $1.00, par la poste: $1.10. L'abonnement à la 2ième série: $1.00.

Chronique des Pasquier

Par Georges DUHAMEL de l'Académie Française

Pour public averti

LE NOTAIRE DU HAVRE
LE JARDIN DES BETES SAUVAGES
VUE DE LA TERRE PROMISE
LA NUIT DE LA ST-JEAN
LE DESERT DE BIEVRES
LES MAITRES
CECILE PARMI NOUS
LE COMBAT CONTRE LES OMBRES
SUZANNE ET LES JEUNE HOMMES
LA PASSION DE JOSEPH PASQUIER.

Chaque volume $1.25 au comptoir; $1.35 par la poste. La série $12.00 franco.

LIBRAIRIE LOISIRS

Hanmer

Lundi passé le 19 juin, avait lieu le mariage de Mlle Gracia Kingsley, fille de M. et Mme Osias Kingsley, (née Fabiola Déquanne) à M. Germain Charbonneau, fils de M. et Mme Isidore Charbonneau (née Marie Leclaire) de Chelmsford. Le Rév. P. Charpentier bénit le mariage. Mlle Kingsley qui était présidente des Enfants de Marie, reçut les honneurs de la congrégation. La chorale des filles fit les frais du chant. Les nouveaux mariés éliront domicile à Sudbury.

M. le curé Charpentier nous quittait cette semaine pour se rendre à la retraite annuelle des prêtres à North Bay. Il revenait dans la paroisse vendredi dernier.

Le lieutenant Maurice Dennie est de retour au pays, après dix-huit mois de service outre-mer. Il fut blessé à une jambe lors d'un raid aérien. Son père, M. Frank Dennie lui fit une belle réception dimanche dernier, le 18 juin. Le Le lieutenant Dennie est marié et père de trois enfants. M. Dennie sera appointé instructeur à un camp militaire.

Le lieutenant Ernest Gauthier, d'un camp militaire du Québec, visitait son père, M. Jos Gauthier récemment.

Le soldat Joffre Désilets faisait une courte visite à ses parents de Hanmer. Le soldat Désilets est stationné au camp Borden.

Mme Onésime Tremblay accompagnée de son fils M. Jos tremblay, partait la semaine dernière pour un séjour à Montréal, où ils visiteront M. William Tremblay et M. Ovide Gérard. M. Jos Tremblay devra subir des traitements médicaux.

M. Joseph Proulx, sa femme et ses deux enfants rendaient visite à leurs parents et amis à Hanmer tout récemment.

Mlle Lucienne Plante et M. Claude Proulx, de l'institut Commercial Bilingue, recevaient leurs diplômes comme sténographes. Ils reçurent leurs diplômes lors de la séance annuelle de l'institut, à la salle Ste-Anne de Sudbury. Nos sincères félicitations aux deux gradués.

Jeudi le 29 juin, les écoles primaires de notre paroisse fermaient leurs portes pour l'été. Les maîtres et les élèves étaient heureux de prendre un congé bien mérité.

Ont reçu leur recommandation pour l'entrée: Mlle Marguerite Proulx, élève de M. Aimé Joubert de l'école publique no. 1, Hanmer, et Réal et Gaétan Proulx, tous deux élèves de Sr Rose Marguerite institutrice à l'école séparée no 1, Capréol et Hanmer.

Dimanche le 4 mai, à l'occasion de l'ouverture des Quarante-Heures, le Père Deschênes de la paroisse Ste-Anne et le Père Dumouchel du collège Sacré-Coeur assistaient le père-curé à une messe diacre et sous-diacre. Le P. Deschênes prononca un sermon le dimanche soir à un heure sainte. Le Père Legault de la paroisse Ste-Anne fut le prédicateur invité pour lundi soir.

Mlle RéJeanne Bisaillon, graduée de l'Ecole Normale de l'Université d'Ottawa, est revenue dans sa famille récemment. Elle reçut un brevet d'enseignement de première classe. Mlle Gabrielle Pitre est également revenue d'Ottawa pour passer l'été avec ses parents. Nos félicitations à nos deux nouvelles institutrices.

M. Léo Paquette, accompagné de son père et de sa mère, rendaient visite à M. Armand Dubois, dimanche le 4 mai, M. Paquette vient de Californie et il passera l'été en Ontario.

Vendredi soir le 9 mai, avait lieu l'assemblée du cercle agricole. On régla plusieurs questions ayant rapport à la graine de mil. On ajourna l'assemblée au premier vendredi de juillet.

St-Charles

Lundi le 19 juin, à neuf heures, en l'église St-Charles, a été bénit le mariage de Mlle Lucille Lemieux, fille de M. et Mme Domina Lemieux, à M. Lionel Roy, fils de M. et Mme J. B. A. Roy. M. l'abbé L. Séguin a béni l'union. Des roses rouges et des lis blancs, ainsi que des fougères décoraient le sanctuaire et la nef.

Mme Rodolphe Chèvrefils, organiste, touchait l'orgue. Les membres de la chorale, rendirent un beau programme de chant.

M. Lemieux accompagnait sa fille et M. Roy servait de témoin à son fils.

La mariée portait une robe de chiffon blanc et voile court. Elle portait un livres d'heures. Mlle Geneviève Lemieux était fille d'honneur et M. Alphonse Roy, garçon d'honneur. Après la cérémonie, il y eut réception à la résidence des parents de la mariée.

M. et Mme Lionel Roy partirent ensuite en machine pour un voyage à Niagara Falls. A leur retour les nouveaux époux habiteront St-Charles.

Parmi les étrangers de l'extérieur, on remarquait M. et Mme Emile Roy, de Noelville, M. et Mme Rhéal Bédard, M. et Mme Roland Gauthier, M. et Mme P. Catafort, M. Camille Roy et Mlle Marie-Anna Rivard, tous de Sudbury.

BAPTEMES

A M. et Mme Hector Laforge est née une fille baptisée sous les noms de Marie-Antoinette-Vivianne-Pierrette. Parrain et marraine, M. et Mme Rodolphe Chèvrefils, oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Henri Savage sont les heureux parents d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie-Elmire-Olga. Parrain et marraine, M. et Mme Rock Gauthier, grands-parents de l'enfant.

Dimanche dernier, le 18 juin, avait lieu à la salle paroissiale, sous la présidence de M. Nelson Lemieux, une grande assemblée du parti C.C.F. à laquelle assistaient une trentaine de délégués des clubs C.C.F. des centres environnants. Un foule remarquablement patiente écouta avec une attention qui lui attira des éloges bien mérités, des discours anglais sur les promesses fabuleuses de soi-disant convaincus du parti C.C.F. Espérons que notre population presqu' entièrement canadienne-française méritera d'entendre à l'avenir des orateurs de sa propre langue, et que les autres partis au pouvoir auront pour le moins, égale chance de se choisir des adhérents dans notre belle paroisse de St-Charles.

Notre municipalité de St-Charles est à construire un trottoir en ciment en avant des propriété du couvent et de l'école. Félicitations à notre conseil pour cette amélioration qui rendra encore plus invitante notre magnifique grotte de Notre-Dame de Lourdes. D'importantes réparations sont commencées à l'école du village. On projette de la reculer de 75 pieds et de faire une fondation en ciment. Ces changements ainsi que les améliorations effectuées depuis quelque temps, rehausse de beaucoup l'apparence de notre village.

M. Arthur Godbout, Inspecteur des écoles, faisait quelques visites dans notre paroisse cette semaine. Il visita aussi nos religieuses.

Notre dévoué pasteur, le Rév. P. Séguin, nous a quittés pour une semaine pour se rendre à la retraite des prêtres à North Bay.

VA-ET-VIENT

M. et Mme Anthony Lemieux, M. et Mme Victor Lapointe, Mme Rodolphe Lemieux, tous de Sudbury, visitaient des parents ici dimanche dernier.

M. et Mme Omer Roy, M. et Mme Urbain Roy de Noelville rendaient visite à des parents ici il y a quelque temps.

M. et Mme Médéric Tessier, de Coniston, visitaient M. et Mme E. tessier dimanche dernier.

Mlle Aline Lapointe, de Sudbury, est en vacances chez ses parents à St-Charles.

M. Léonard Pilon était parmi nous dimanche.

M. Roland Robidoux rendait visite à des parents et amis ces jours derniers.

Blezard Valley

A M. et Mme Willie Guy (Victoire Perron) est née le 29 mai, une fille baptisée le 11 juin, sous les noms de Marie-Alma-Reine-Aimée. Parrain et marraine, Ernest Ménard et Alma Perron.

Mlle Flossie Langdon est de retour dans sa famille après avoir passé quelque temps à Toronto.

Mme D. Bourgeois du Sault Ste-Marie passait quelques jours chez son père, Walter Langdon.

M. Jos Marier est maintenant sous les soins du médecin à l'hôpital St-Joseph de Sudbury. M. Marier s'est blessé sérieusement en travaillant pour le conseil la semaine dernière.

Dimanche le 11, après la messe de 10 heures, les paroissiens se groupaient afin de suivre la procession qui se dirigeait du côté ouest vers le reposoir chez Mme Noé Leduc. Le reposoir était orné de fleurs printannières, une voûte ombrageait la demeure du Christ. Les voix d'hommes et de femmes chantaient les louanges de Jésus-Hostie, tandis que d'autres priaient Dieu et lui demandaient des grâces.

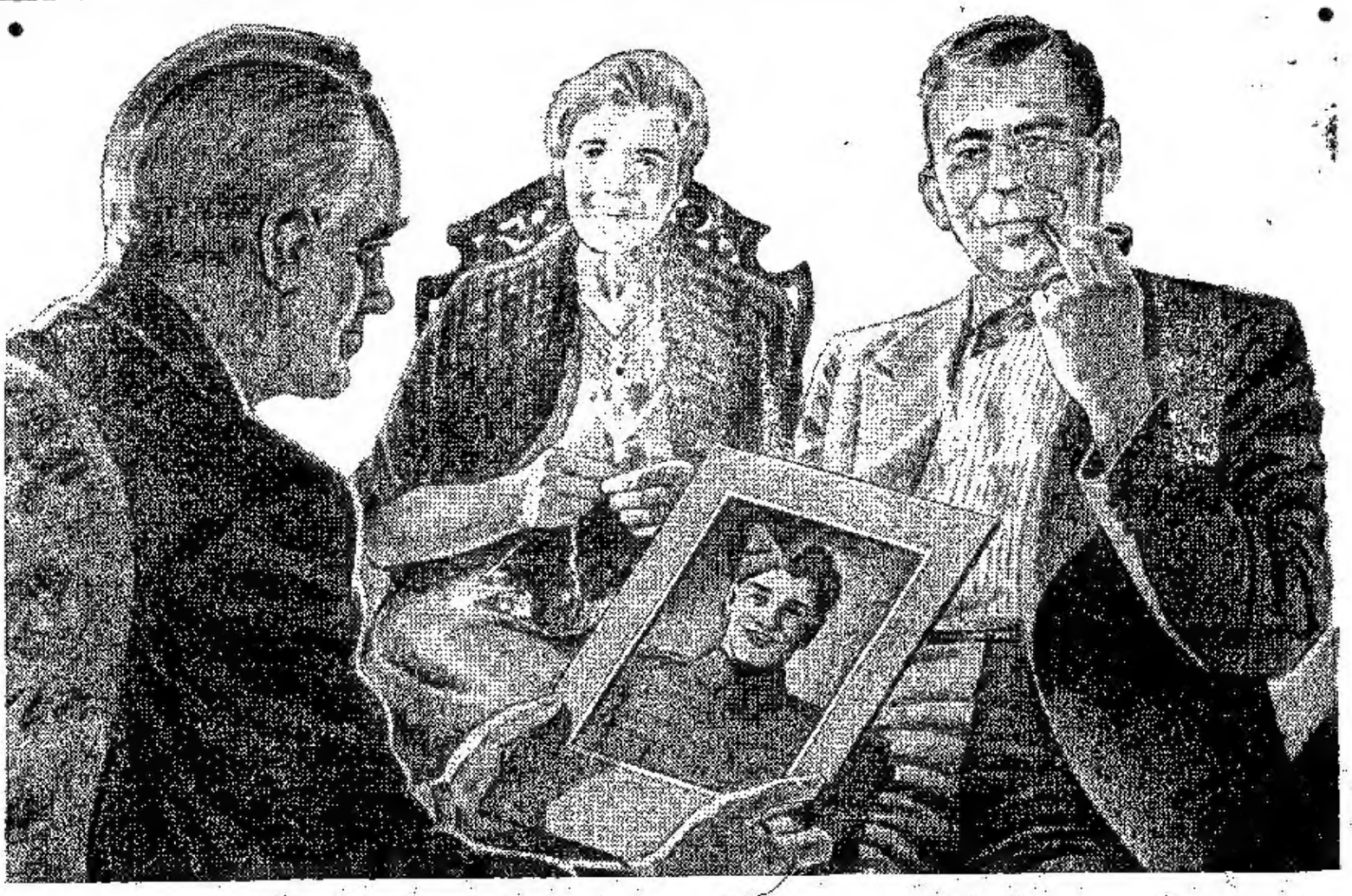

Il voulait être soldat
ET NOUS NE L'EN AVONS PAS EMPÊCHÉ

"COMME tous les parents, nous aurions aimé garder notre fils à la maison. Mais nous savons aussi qu'il est plus noble et plus généreux pour un jeune homme de se porter au secours des malheureux, de se battre pour son pays et la liberté. Et puis, dans l'Armée active, il fera son chemin. Ce sera pour lui l'apprentissage de la vie, et il apprendra à se débrouiller".

L'exercice, la vie au grand air, le changement fréquent de milieu, voilà quelques-uns des avantages de la vie militaire. Canadiens français, engagez-vous dans l'infanterie. L'Armée active demande des volontaires. Vous y serez bien traités; vous ferez partie d'unités canadiennes-françaises et vous aurez aussi l'occasion d'affirmer votre patriotisme et de prendre part à la libération de la France, la terre de vos ancêtres.

INSIGNE DU SERVICE OUTRE-MER — PORTEZ-LE À VOTRE BRAS

Où puis-je m'engager volontairement AUJOURD'HUI?

Au plus proche centre de recrutement. Si vous ne savez pas où aller, écrivez aux quartiers généraux du recrutement de l'armée situé dans la ville la plus proche de chez vous.

Quels sont les congés accordés au Canada?

Vous avez 14 jours de permission (congé) à tous les 12 mois, plus de fréquents congés du fin de semaine et de courtes permissions pour les fêtes.

ENGAGEZ-VOUS AUJOURD'HUI DANS L'ARMÉE ACTIVE

VII F

Bonnes maisons de ferme

Une enquête sur les maisons de ferme canadiennes indique que la vaste majorité des familles de la campagne vivent dans des maisons qui laissent grandement à désirer, dit M. Frank Shefrin de la Division de l'économie du Ministère fédéral de l'Agriculture. La guerre a aggravé encore ces conditions, et il y aura un grand besoin de fournir aux familles de la campagne de meilleure conditions de logement lorsque la paix reviendra. Beaucoup de maisons ne sont même plus réparables. Il faudrait les remplacer; un grand nombre ont besoin d'être améliorées au point de vue structural et réparées. Beaucoup sont trop petites pour les familles qu'elles abritent et la plupart d'entre elles n'ont pas de plomberie, pas même l'eau courante.

Les faits et les chiffres notés au cours d'une étude des conditions de logement à la campagne, révèlent un très grand besoin d'amélioration. Pour la première fois, dit M. Shefrin, en parlant du rapport final du Sous-comité sur le logement et l'organisation communale qui a été déposé à la Chambre des Communes dernièrement à Ottawa, nous avons un rapport sur cette question qui ne traite pas seulement du problème du logement des campagnards, mais qui fait également des recommandations spécifiques; indiquent comment le Gouvernement pourrait venir en aide pour relever l'étiage du logement de la ferme. Il est possible que l'intervention gouvernementale dans la construction des maisons de ferme soit une aide nouvelle au Canada, mais elle ne l'est pas ailleurs. Au cours de la période qui s'est écoulée entre les deux guerres, la Grande-Bretagne, la Belgique, la France, la Latvie, les Pays-Bas, la Pologne, la Suède, la Tchécoslovaquie et la Yougoslavie ont pris des mesures pour améliorer les logements de la population rurale, cultivateurs et engagés.

Le Sous-comité fait des recommandations spécifiques. Il dit qu'il faudra au moins 125,000 maisons de ferme nouvelles dont 100,000 pour remplacer les anciennes et 25,000 pour loger séparément les familles qui sont forcées aujourd'hui de demeurer sous un même toit. Ce chiffre devrait encore être relevé s'il y avait une augmentation dans la colonisation. Il y a en outre, 188,000 maisons qui ont besoin de réparations extérieures. Ce chiffre ne tient compte des conditions à l'intérieur des maisons et des commodités dont elles disposent. On recommande la construction de près de 100,000 maisons pendant les 10 années qui suivront la paix, à raison de 5,000 à 15,000 maisons par an. Les dispositions pour un programme de construction sont pourvues dans une loi revisée du logement national qui comprendra un article spécial sur les logements de la ferme, reconnaissant la nécessité d'avoir des cottages pour la main-d'oeuvre agricole.

Entrefilets

Les aviculteurs canadiens qui ont reçu des abeilles importées des Etats-Unis avant le 15 juin ont 90 jours à partir de la date de l'arrivée de ces abeilles pour demander la prime de 50c par livre offerte du 1er mars jusqu'au 15 juin, 1944. Aucune prime ne sera payée sur les abeilles reçues après le 15 juin.

• •

LAINE EN SACS

La laine devrait être mise dans des poches ou sacs propres, et vendue aussitôt que possible après la tonte. Si la laine ensachée doit être conservée sur la ferme quelques semaines avant d'être expédiée à un entrepôt, il faut l'emmagasiner dans un endroit sec et ne jamais, en aucune circonstance, empiler les sacs sur le sol parce que la laine absorbe l'humidité comme une éponge.

• •

MAUVAISES HERBES

Les mauvaises herbes ne se contentant pas d'accaparer à leur profit l'eau du sol, elles consomment également deux fois plus d'azote, d'acide phosphorique et de potasse que ne fait une plante d'avoine bien développée, dit le Comité national sur les mauvaises herbes. Elles augmentent les frais de travail et de matériel, et surtout les frais de la préparation des récoltes pour l'alimentation de l'animal et de l'homme. Non seulement elles abaissent la valeur du grain dans lequel elles poussent, mais elles réduisent aussi la valeur de la terre. Elles sont dures sur les machines; il faut beaucoup plus de ficelle d'engerbage pour lier une récolte sale qu'une récolte propres. Elles donnent accès aux insectes nuisibles et aux maladies fongiques. Le manque d'aide actuel peut nous empêcher de sarcler autant qu'il serait nécessaire, mai ce q'on peut faire c'est de ne pas aggraver la situation en semant de la semence contaminée de graines de mauvaises herbes.

• •

PORTE-GREFFES RUSTIQUES

Les essais conduits par le Ministère fédéral de l'Agriculture ont démontré que les sujets on porte-greffes venant d'Angleterre manquent de rusticité et que leur valeur à cause de cela, est douteuse dans les régions où il y a peu de neige. Il semble que les sujets d'origine russe permettront de résoudre ce problème et l'on fait actuellement une sélection dans cette voie.

• •

USURE DES MOTEURS

On peut dire que 70 p.c. de l'usure des moteurs à gazoline et à l'huile se produit pendant la période de réchauffement, sans lubrification. La durée de cette période varie avec les moteurs et la température de l'huile, quand le nombre de révolutions de la manivelle est portée de 10,000 à 50,000. Cette période peut être de 10 à 30 minutes pour les automobiles et de 10 à 50 minutes pour les tracteurs.

• •

CLASSEMENT DES LARDS

Les règlements sur le classement des lards (porcs abattus) stipulent que tous les porcs livrés pour l'abatage aux abattoirs et aux fabriques de salaisons soient classés après abatage. Il y a maintenant un service de classement des lards qui fonctionne à 48 fabriques de salaison au Canada. Ces fabriques doivent payer les porcs sur la base de la catégorie officielle des lards et tenir note de toutes les transactions.

• •

Les quinze légumes les plus cultivés dans les jardins de guerre de sept villes canadiennes (Winnipeg, Saskatoon, Fort William, London, Cornwall, Fort Erié, Ont., et Liverpool, N.-E.), en 1943, par ordre d'importance, ont été les suivants: Carottes, betteraves, haricots (verts ou jaunes), tomates, oignons, pommes de terre, pois laitue, concombres, radis, rhubarbe, choux, navets, maïs (sucré) et bettes à carde. — Economiste agricole...

Ottawa — On annonce un nouveau décret dont le but est de simplifier et de mieux mettre en vigueur les principales restrictions sur les tissus qui frappent la production des vêtements pour femmes et enfants. Les confectionneurs ne sont plus obligés de s'en tenir aux modèles de 1942 et peuvent maintenant confectionner des vêtements qui prennent moins de tissu que les modèles antérieurs. On conserve, cependant, en vigueur les règlements sévères qui régissent les longueurs et les ampleurs maxima. Les costumes trois pièces que l'on confectionnait autrefois séparément peuvent maintenant être vendus comme un ensemble. Réduction des prix.

Ottwa — Afin d'alléger la pression qui s'exerce contre le plafond des prix, la Commission demande aujourd'hui la coopération de tous les hommes d'affaires canadiens pour réduire les prix partout où la chose est possible. Dans son exposé de politique, la Commission a souligné que "le fait d'atteindre ce but est très important pour la politique de stabilisation du gouvernement. L'abrogation de l'ordonnance n'implique pas un changement de politique et les prix maxima établis en vertu de l'ordonnance 153 demeurent les mêmes."

Il faut tâcher de se surpasser toujours; cette occupation doit durer autant que sa vie. — Christine de SUEDE

Buvez les liqueurs douces
SILVER FOAM
Qualité supérieure
Sudbury Brewing and Malting Co. Ltd.
Tél. 7-7561 185, rue Lorne

CE QU'UN HOMME A
EN PLUS
UN AUTRE L'A
EN MOINS

L'INFLATION se manifeste par la hausse extraordinaire des prix: l'argent se déprécie et la confusion est générale. Afin de prévenir l'inflation, on a réglementé les prix et les profits — établi un contrôle sur les gages et les salaires.

Si une personne augmente le prix de ses marchandises, une autre ses profits, et si une troisième exige un salaire plus élevé, bientôt, tout le monde éprouve les mêmes besoins. Dans ces conditions, il devient impossible de contrôler le coût de production et celui de distribution. Le plafond des prix ne s'exerce plus.

revenus
dépenses
revenus
dépenses

commencent leur ascension vertigineuse.

L'ÉQUILIBRE ÉCONOMIQUE EST NÉCESSAIRE POUR RÉSOUDRE LES PROBLÈMES ACTUELS RÉSULTANT DE LA GUERRE, ET POUR ÉTABLIR LA PAIX SUR DES BASES SOLIDES

Cette annonce fait partie d'une série de messages du gouvernement canadien soulignant l'importance d'enrayer la hausse du coût de la vie et de prévenir le danger de la déflation.

Devenez un maître dans votre profession. Des milliers de canadiens-français deviennent des experts et obtiennent des meilleures positions avec l'aide de l'International Correspondence Schools (Canada) Ltée. Etudiez chez-vous. Adressez-vous à

A. S. JARDINE, B.A.
Représentant
22 rue Elm est, Sudbury
Téléphone 4-4751

LAITERIE STANDARD
Lait — Crème
260 rue Victoria Tél. 5-5362

Club Saint-Louis
Tél.: 4-4581
RENDEZ-VOUS DES CANADIENS FRANÇAIS
Gymnase, Badminton, Billard
Quilles, Rafraîchissements,
Ping-Pong
Salle de réception pour les cercles
Salle de lecture

Nickel Tire Service
Propriétaire: Gérard Boulet
VULCANISATION DES PNEUS
ET CHAMBRES A AIR
TEL. 3-0108 Res. 6-6132
25 rue Beech

A. FOURNIER LTEE
ASSURANCES
FONDEE 1896
TEL. 7-7546 11 RUE ELM, EST

J.-B. DUCHARME
Service Funéraire
73 rue Beech Téléphone: 6-6302

QUAND VOTRE MONTRE A BESOIN DE REPARAGE
ATTENTION !
Il n'y a rien de plus important que de la faire examiner par un expert. Pour cet important service, nous vous conseillons d'aller chez
ED. LAURIN
SPECIALISTE EN MONTRES DE PRECISION
49 rue Cedar Téléphone 3-0611
EN HAUT DE LA BANQUE ROYALE

42 rue Borgia Sudbury, Ont.
ADAM & CIE
Epicerie moderne - Viandes de choix
DISTRIBUTEURS DES PRODUITS OGILVIE ET BLATCHFORD

Salle d'étude sur le Crédit Social
Ouverte 5 soirs par semaine, du lundi au vendredi à 8 heures.
Tout le monde est bienvenu.
290 rue King, est Sudbury

Investiture à la salle S.-Anne

A l'occasion de la St-Jean-Baptiste, patron national des *Canadiens Français*, une "Soirée scoute" organisée par les Scouts de la troupe St- Louis: 4e Sudbury fut présentée à la salle Ste-Anne, vendredi le 23 juin dernier. Un groupe de parents et d'amis ont bien voulu voir nos jeunes à l'oeuvre. Ils visitèrent l'exposition annuelle de la troupe tenue dans la salle de réunion.

Une minute avant de procéder à l'investiture solennelle, où les investis furent les plus nombreux depuis la fondation de la troupe, nous avions l'insigne honneur de voir franchir le seuil de la porte les distingués représentants du scoutisme à Sudbury: M. R.J. Steepe, président du district, M. Walter Morden, commissaire du district, M. Harwood, "Field Commissioner," et M. F. Behmber, secrétaire.

Tous adressèrent la parole, distribuant les éloges et les bons conseils que nos garçons ont écoutés avec un vif intérêt. Les nouveaux investis, après avoir reçu à leur tour, de leur scoutmestre, M. Maurice Gravelle et de leur Aumônier, les félicitations et les encouragements à bien vivre la loi scoute, entendirent les chaudes paroles du président du comité, M. Alphonse Charette et de M. Michaud, président du comité de l'autre troupe française de Minnow-Lake.

Après les nombreux applaudissements qui suivirent les quelques conseils des supérieurs de la grande famille scoute, une patrouille s'est risquée jusqu'à présenter à la foule un cours de botanique. Sous forme de saynète, on a joué les diverses parties de la fleur et sa fécondation. Les leçons des jeunes maîtres furent données avec un tel brio qu'il ne nous est plus possible maintenant de ne pas goûter mieux la belle nature du bon Dieu, qui renferme tant de beautés.

Et un grand silence se fit, et l'on procéda au tirage. M. Adélard Lafrance, membre du Comité, tira le premier billet et M. Alphonse Charette, le second. Les heureux gagnants furent M. A. Gordon de Capréol: un prix d'une valeur de huit dollars, don des directeurs du Comité-protecteur, et Mme E. Cayen de Sudbury, un prix d'une valeur de cinq dollars, don de la Maison A. Lafrance & Fils.

Avant de clore la soirée, l'on décerna le drapeau d'honneur à la patrouille des "Alouettes" qui s'est le plus distinguée par l'abondance de travaux manuels.

En présence de leurs soeurs, les Guides de la 6e Compagnie, ont prononcé leur promesse et étaient admis dans la grande fraternité scoute: Bélanger Fernand; Bonhomme Gérald; Davis Paul; Doyle Robert; Ducharme Paul; Edey Roy McKenzie Maurice; Lachance Fernand; Taillon Pierre; Vézina Jérôme; Lagacé Hector; Lahaie Jean; Lapalme Aimé; Leblanc Roger; Lefebvre Emile; Murray Alexandre; Rouleau Raymond; Villeneuve Gérald; Grenon Orville.

Quelques jours auparavant, chez nos Guides canadiennes-françaises, l'on procéda également à une investiture guide. Voici les nouvelles investies: Jeannine Turgeon; Liliane Cauthier; Yolande Lebreton; Albina Bouffard; Colette Marcoux.

La direction de la troupe St-Louis: 4e Sudbury, désire remercier sincèrement tous ceux qui ont contribué par leurs aumônes, par leurs conseils et leurs encouragements à faire progresser le mouvement scout canadien-français à Sudbury.

19 finissants à l'Institut

Sous la présidence d'honneur du Rév. Père Gamache et en présence d'un auditoire nombreux et distingué, dimanche le 25, à 8 hres du soir avait lieu à la salle Ste-Anne, la collation des diplômes de 19 finissants de l'Institut Commercial.

Classe des gradués: Mlles Thérèse Barbeau, Aline Bergeron, Thérèse Bertrand, Jeannine Bélanger, Georgette Castonguay, Rita Gaudet, Thérèse Gignac, Jeanne d'Arc Gilbeau, Dolorès Lalonde, Yolande Nault, Thérèse Olivier, Lucienne Plante, Julienne Potvin, Madone Rondeau.

MM. Roméo Bergeron, Louis Paquette, Claude Proulx, Gérard St-Jean.

Le programme suivant fut exécuté:

Ouverture: — Duo: Mlles A. Bergeron et J. Bélanger.

Entrée des Finissants.

"La fête des Vacances": — Chant. Les élèves de l'Institut au piano, Mlle A. Bergeron.

Exercices rythmés: Dactylographie. Les élèves de 1ère année au piano Mlle M. Charette.

Certificats aux élèves de 1ère année

Saynète — Le Ministère de l'Air.

Chant: — Régiment Moderne. Les élèves de 1ère année au piano, Mlle T. Fortin.

Diplômes aux élèves de 2ième année.

Les Voeux: — Mlles A. Bergeron, L. Plante, MM. R. Bergeron, C. Proulx.

Allocution. — L. A. Landreville, B. A., L. L. B.

Le Révérend Père Gamache, félicita les finissants ainsi que leurs parents des sacrifices imposés pour faire instruire leurs enfants et les invita à continuer de leur donner un si riche héritage.

L'esprit oisif est une maison ouverte à tous les malfaiteurs. Blanqui.

Pour les réceptions de mariages, les danses, et autres activités sociales, la salle de danse de l'Hôtel Frontenac est à votre disposition
l'Hotel FRONTENAC

Fashion Craft Shops Ltd.
(AUPARAVANT A 102 RUE ELM, EST)
est actuellement installé à
18 rue Elm, est Téléphone 3-0523
Venez visiter notre nouveau magasin

Pharmacie Michaud
PRESCRIPTIONS REMPLIES AVEC SOIN
REMEDES DE FAMILLE
28, RUE DURHAM N. TEL. 4-4266 SUDBURY, ONT.

SUDBURY ONTARIO
LEBEL & FILS
NETTOYEURS - TEINTURIERS
TEL. 5-5621 142 RUE EYRE

Allez-vous attendre plus longtemps?
Le Crédit Social vous enseigne pourquoi nous avons eu une dépression mondiale, et les moyens pour éviter les dépressions futures
VENEZ VOUS RENSEIGNER AU BUREAU DU CREDIT SOCIAL
290 rue KING

Au GRAND
JEUDI - VENDREDI - SAMEDI, LES 6 - 7 - 8 JUILLET
ELEPHANT BOY
ARIZONA TRAIL — Tex Ritter
Caricatures et un autre chapire de "THE BATMAN"
LUNDI - MARDI - MERCREDI, LES 10 - 11 - 12 JUILLET
IN OLD CHICAGO
Alice Faye - Tyrone Power - Don Ameche, Brian Donlevy
BANJO ON MY KNEE
Barbara Stanwyck - Joel McCrea, Walter Brennan
Dernières nouvelles mondiales

Au REGENT
MINUIT DIMANCHE et LUNDI, MAR., MER.
Les 10, 11, 12 juillet
Once Upon a Time
avec Cary Grant et Janet Blair